

L'ACTIVITÉ HUMAINE POINTÉE DU DOIGT

# 9.000 HA RAVAGÉS PAR LE FEU

Page 5

CORRUPTION

## ZAÂLANE ET GHAZI EN PRISON

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3762 | Mardi 6 août 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

UN JEUNE GARÇON  
FROIDEMENT ÉGORGÉ

## EFFROYABLE CRIME À ALGER

Page 24

LE PANEL ANNONCE UNE PREMIÈRE RÉUNION DEMAIN

# QUI REPRÉSENTERA LE HIRAK ?

Page 3



PRÉPARATIFS DE LA RENTRÉE SOCIALE

## SOUS LA LOUPE DE BENSALAH ET BEDOUI

Page 3



LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

## DÉCÈS DE TROIS HADJIS ALGÉRIENS

Page 5



11

morts déplorés en zones urbaines en une seule semaine.

16

usines mises en demeure à Relizane pour non-conformité.

18

sites ouverts à la vente de moutons dans la wilaya de Médea.

## Parution du numéro zéro de la revue médicale de la DGSN

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) vient de publier le numéro zéro de "la Revue médicale" qui s'intéresse à la recherche médicale et scientifique. Elle constitue une référence scientifique destinée aux étudiants et spécialistes en la matière. "Cette nouvelle publication est à même de renforcer l'espace d'échanges d'expertises et d'expériences entre les médecins spécialistes et les chercheurs dans le domaine médical national", a précisé dimanche la DGSN dans un communiqué, ajoutant que le numéro zéro a consacré une partie aux 12es journées médico-chirurgicales supervisées par le Directeur général de la Sûreté nationale et qui ont vu la participation des médecins de toutes les spécialités.

Le numéro contient une présentation des différentes structures hospitalières de la DGSN à l'instar de l'établissement hospitalier de Sidi Bel-Abbès qui renforce les services médicaux de la Police. Un reportage sur les unités d'assistance médicale de la Sûreté nationale a été repris également dans la revue. Ces



unités fournissent les premiers soins à domicile aux affiliés de la Police et élaborent des études médicales sur les maladies, leur diagnostic et leur traitement. Les lecteurs peuvent consulter et télécharger cette nouvelle publication sur le site électronique de la DGSN [www.algeriepolice.dz](http://www.algeriepolice.dz) dans la rubrique "publications".

## La Seaal mobilise 22 équipes d'intervention pour l'Aïd el-Adha



22 équipes d'intervention assureront, les deux jours de l'Aïd el-Adha prochain, les missions du contrôle en cas d'éventuelle panne ou urgence au niveau de 11 centres relevant de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

Evocant le programme d'approvisionnement en eau potable lors des jours de l'Aïd, Abdelkarim Ihaddaden a fait état, de "22 équipes d'intervention mobilisées, réparties sur 11 centres avec une moyenne de deux équipes par centre, sensées faire face à tout éventuel problème pouvant laisser les citoyens sans eau", précisant que ces centres étaient distribués sur les 13 circonscriptions administratives d'Alger, c'est dire une présence continue des équipes au niveau des 57 communes.

Compte tenu des expériences antérieures qui ont fait ressortir les mêmes pannes, les services de la Seaal envisagent d'agir cette année selon le principe d'anticipation. 11 camions citernes au niveau de nombre de quartiers déterminés au préalable à l'instar des cités 450-Logements et AADL Douéra ou encore d'autres agglomérations à Chéraga, en vue de faciliter l'approvisionnement en eau en cas de coupure inattendue. Le citoyen est également appelé à rationaliser la consommation de l'eau notamment durant la tranche horaire 9h -14h.

## Réouverture des plages de Tamanart à Skikda

Après une fermeture à la baignade pendant près de 20 ans de la plage de Tamanart, la région de Cheraia, située sur les hauteurs ouest de la wilaya de Skikda, revit à nouveau avec l'afflux de milliers de vacanciers depuis le début de la saison estivale vers cette plage attrayante, qui compte parmi les plus belles du pays. Fermées depuis l'année 2000 pour des raisons sécuritaires, les plages de Tamanart 1 et 2, ont retrouvé finalement leur vocation première suite à la décision des autorités de la wilaya de rouvrir ces plages aux vacanciers, sur insistance des habitants de cette région, encouragés par le retour de la sécurité et la stabilité. Ancrées au milieu d'une belle forêt luxuriante, ceinturée de hautes montagnes au panorama féérique et regorgeant de différents types d'arbres, tels que les chênes, les saules, les figuiers, les oliviers et les mûriers, ainsi que le laurier qui recouvre presque toute la région, les plages de Tamanart demeurent les plus importantes de la région ouest de Skikda, de la daïra de Collo précisément. La beauté du lieu est également accrue par les magnifiques oueds qui descendent des hauteurs de la région de Tamanart jusqu'à la mer, en plus de l'abondance de zones rocheuses et d'eaux limpides et très salines. En quittant la région féérique de Choulou, située



à 17 km de la plage de Tamanart, les vacanciers n'ont plus qu'un souhait, c'est que le voyage s'éternise et que la route soit interminable pour pouvoir contempler sans fin la beauté des paysages, inhaler les parfums enivrants de différents types d'arbres et profiter de la brise qui incite les touristes à ouvrir les vitres même aux heures les plus chaudes de la journée.

D  
I  
L  
I  
T

### ABDELKADER BENGRINA

"Le mouvement El Bina accompagne la commission de dialogue dirigée par Karim Younes, car il n'y a de solution à la crise actuelle que par le dialogue et la discussion autour d'une table pour trouver le moyen idoine permettant de sortir de la crise au plus tard dans un délai d'un mois."

## Ils s'introduisent chez un gendarme pour dérober sa... piscine

Un homme de 47 ans, sans domicile fixe connu, et sa compagne de 63 ans ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de voler une piscine dans le jardin d'un gendarme. Les deux complices sont entrés dans la propriété sans effraction avant de commencer à vider la piscine à moitié pleine et à démonter la structure métallique. Une voisine intriguée leur a alors demandé ce qu'ils faisaient. L'homme a répondu qu'il était le gendre du propriétaire et qu'il venait d'acheter la piscine, mais ses explications ne l'ont pas convaincue. Elle a fini par appeler les collègues du propriétaire. Rapidement arrivés sur place, ils ont interpellé le couple en flagrant délit.

## De faux steaks de viande dans les supermarchés américains

Depuis quelques années, les steaks d'Impossible Foods peuvent être dégustés dans quelques restaurants. Désormais, ceux-ci seront disponibles en vente libre dans les supermarchés outre-Atlantique. Cette fausse viande d'origine végétale a en effet reçu les autorisations nécessaires à sa commercialisation.

Ce steak végétal, Impossible Foods le développe depuis sa création en 2011 par Patrick Brown, un ancien biochimiste de l'Université de Stanford. Des années de recherche ont permis la combinaison parfaite de protéines et de nutriments à partir de légumes, de graines et de céréales.

En 2016, Impossible Foods avait élaboré un burger 100 % végétal ressemblant de près à un burger classique !

LE PANEL ANNONCE UNE PREMIÈRE RÉUNION DEMAIN

# Qui représentera le Hirak ?

La commission nationale de dialogue et de médiation, plus communément appelée le Panel, semble vouloir passer à l'action en entamant, au plus vite, les consultations.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En effet après avoir installé de nombreuses commissions en attendant l'entrée en lice de celle au sein de laquelle siègeront les sages, le Panel ne veut pas perdre de temps dans sa quête de trouver une solution à la crise que vit le pays. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'annonce, faite hier, dès la tenue demain mercredi d'une réunion, la première, avec des acteurs du mouvement populaire (le Hirak). Cela s'est en effet décidé à l'issue de la première réunion de la commission politique du Panel et ce, en présence de son coordonnateur, Karim Younes. A la lecture du communiqué rendu public hier à l'issue de cette réunion on apprend que c'est Amar Belhimer, universitaire et journaliste, qui préside aux destinées de la commission politique du Panel. Une commission politique qui comprend aussi en son sein le président de l'Ordre national des médecins, Mohamed Bekat Berkani, et le président de la Ligue algérienne des droits de l'Homme (LADH), Mokhtar Bensaid. Selon le com-



munique publié hier la rencontre avec des acteurs du Hirak est prévue demain mercredi à 10 h au siège provisoire du Panel. Le communiqué en question n'a pas donné plus de précisions sur l'identité de ces acteurs du Hirak ce qui ne manquera pas certainement d'ouvrir la voie à moult supputations. Le Hirak, comme tout le monde le sait, est un mouvement populaire qui n'a pas de représentants. Cette question sensible de la représentation a toujours soulevé des controverses entre ceux qui plaident pour que le Hirak aient des délégués et ceux qui n'en voulaient pas. Par ailleurs la réunion de la commission politique s'est aussi penchée sur le

programme des rounds du dialogue. Il a aussi été question de l'examen de la composante de la "commission des sages" du Panel. Comme il a été décidé de contacter des membres de la communauté algérienne à l'étranger. Autant dire que la commission de dialogue et de la médiation donne l'impression de vouloir mettre les bouchées doubles dans un contexte marqué par les suspicions qu'elle suscite. Le Panel a en effet été critiqué par les manifestants vendredi alors que deux membres de sa composante initiale se sont retirés.

L. B.

COMMISSION DU DIALOGUE NATIONAL

## Le scepticisme de l'ONM

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) se garde bien d'apporter son onction à la Commission de Dialogue et de Médiation, présidée par l'ancien président de l'APN, Karim Younes.

Dans une réaction, dimanche, le secrétaire

général par interim de l'ONM, Mohand-Ouamer Benhadj, tout en adhérant "au principe du dialogue comme moyen vertueux de dépasser la crise", critique la composante du panel.

"La commission de Karim Younes n'atteindra pas ses objectifs, car elle est désignée par une seule partie : le pouvoir",

ASSOCIATION DES OULÉMAS

## Le démenti de Guessoum

PAR RANIA NAILI

Sollicité pour rejoindre le panel des personnalités, l'Association des oulémas dément avoir accepté la requête de l'instance de Karim Younes.

Dans un communiqué signé par son prési-

dent Abderrazak Guessoum, l'association des oulémas rappelle ses préalables pour rejoindre le panel.

Si elle reconnaît que le dialogue reste la meilleure voie pour sortir de la crise, l'association souligne qu'il faut d'abord instaurer un climat serein avant d'entrepren-

dre toute discussion. Les Oulémas demandent la "cessation du harcèlement contre le mouvement populaire et la satisfaction de ses revendications", avant d'envisager toute action avec l'instance.

C. A.

R. N.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## Nominations et fin de fonctions de plusieurs responsables

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a nommé, hier lundi, Merzak Gharnaout au poste de secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en remplacement de Mohamed Kheyat, dont il a été mis fin aux fonctions, indique un communiqué de la présidence de la République. Il a été procédé au même ministère à la nomination de:

- Mohamed-Charaf-Eddine Boudiaf en qualité de directeur général de l'emploi et de l'insertion - Mahieddine Ouagnouni en

qualité de directeur général de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac)

- Abdelkader Djaber en qualité de directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (Anem)

- Mohamed Mouidi en qualité de directeur général de l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH)

- Rachid Letaoui en qualité de directeur général de l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités

du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBAPPH).

Il a été mis fin aux fonctions de :

- Mohamed Zidi en qualité de directeur général de l'emploi et de l'insertion, mis à la retraite à sa demande

- Mohamed Hamoudi en qualité de directeur général de la Cnac

- Ahmed-Redha Zegadi en qualité de directeur général par intérim de l'Anem

- Fayçal Ouagnouni en sa qualité de directeur général de l'ONAAPH.

PROCHAINE RENTRÉE

SOCIALE

## Bensalah et Bedoui examinent les préparatifs

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a reçu hier lundi à Alger, le Premier ministre, Noureddine Bedoui avec lequel il a passé en revue les dispositions à prendre dans le cadre des préparatifs en cours relatifs à la prochaine rentrée sociale, indique un communiqué de la présidence de la République.

"Le chef de l'État Abdelkader Bensalah a reçu, lundi 5 août 2019 au siège de la Présidence, le Premier ministre Noureddine Bedoui dans le cadre de son suivi continu de l'action du Gouvernement", précise le communiqué.

"Lors de cette rencontre, le Premier ministre a présenté un exposé détaillé sur la situation politique et socio-économique du pays et une évaluation des dispositions devant être prises par le gouvernement dans le cadre des préparatifs en cours relatifs à la rentrée sociale", ajoute la même source.

"Au terme de la rencontre, le Premier ministre a présenté au chef de l'État un exposé sur sa représentation à la cérémonie d'investiture du nouveau président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, organisée jeudi 1<sup>er</sup> août 2019 à Nouakchott", conclut le communiqué de la Présidence.

PORT DU DRAPEAU  
AMAZIGH

## 10 ans de prison requis contre un détenu

Le procureur de la République près la cour de Annaba a requis hier lundi une peine de 10 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars -100 millions de centimes) contre le détenu Nadir Fetissi, détenu pour avoir brandi un drapeau berbère, le 5 juillet dernier, selon l'avocat Boubakar Hamaili. "Le procureur de Annaba a requis 10 ans de prison ferme à l'encontre du détenu d'opinion Fetissi Nadir", a écrit Me Hamaili sur sa page Facebook.

Le verdict qui devait être prononcé le jour même a été renvoyé au 8 août, selon la même source. Me Hamaili a également rapporté que la séance a été suspendue car le procureur avait dépassé ses prérogatives en "intervenant à chaque fois que la défense prenait la parole".

Nadir Fetissi a été arrêté et placé sous mandat de dépôt le 5 juillet dernier pour avoir brandi un drapeau berbère lors d'une manifestation. Cette main lourde de la justice contre les manifestants réduit l'attente de certains membres du panel et la classe politique de voir le pouvoir prendre des mesures d'apaisement avant l'ouverture du dialogue. Notons qu'une trentaine de manifestants croupissent depuis plus d'un mois à la prison d'El-Harrach aux côtés des membres de la "Issaba" contre laquelle ils sont sortis manifester.

COUR SUPRÊME

## Zaâlane et Ghazi en prison

L'ancien ministre Abdelghani Zaâlane a été placé hier par le conseiller-instructeur près la Cour suprême en détention provisoire. Il en a été de même pour l'ancien wali Mohamed El Ghazi. Les deux prévenus ont été auditionnés hier. Selon le communiqué de la Cour suprême Zaâlane est poursuivi par trois chefs d'accusation ayant trait, notamment, à la dilapidation de deniers publics. De son côté Mohamed El Ghazi, poursuivi en tant qu'ancien wali, fait face à quatre chefs d'accusation dont, notamment, dilapidation des deniers publics et corruption.

R. N.

## LUTTE CONTRE LES HÉPATITES

**L'Algérie  
enregistre  
une avancée  
"considérable"**

L'Algérie enregistre une avancée "considérable" dans la lutte contre les hépatites, a affirmé dimanche l'association nationale SOS Hépatites, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre l'Hépatite (JMCH).

"En Algérie, on enregistre une avancée considérable" dans la lutte contre les hépatites et on se positionne en tant que leader grâce à l'implication du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) avec la participation active des sociétés scientifiques, la société civile et l'industrie pharmaceutique, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Selon cette association, la mise en œuvre du plan national de l'Hépatite est devenue "effective" grâce au développement et à la production en local des médicaments révolutionnaires permettant l'éradication de l'hépatite C en trois mois.

Ce plan repose également sur des campagnes de sensibilisation et de dépistage visant à inciter les populations à risque à se faire dépister pour les traiter. Ce plan a pour objectif, l'élimination de l'hépatite C, conformément aux orientations de l'OMS, a-t-elle rappelé. Selon la même source, un programme de sensibilisation, de formation et de dépistage a été mis en place par les associations SOS Hépatites & ASEPA avec les laboratoires Bekar sous la tutelle du ministère de la Santé. Une conférence sur les hépatites a été organisée, dans le cadre de ce programme, pour le grand public. Conduite par les professionnels de la pathologie, cette conférence est destinée à faire connaître la maladie et ses conséquences. Des journées de sensibilisation et de dépistage ont été organisées à Alger, le 27 juillet au niveau de la Sablette et le 28 juillet au niveau de la station de métro Tafourah. "Ces activités, appelées à la sensibilisation sur les modes de contamination de cette maladie et à l'importance de se faire dépister et de se traiter, ont suscité l'intérêt d'un grand nombre de citoyens", a affirmé l'association.

Des sessions de formation ont été également organisées pour la mise à niveau du personnel des centres de dépistage sur la prévention et le dépistage de l'hépatite C.

L'Hépatite C est une maladie silencieuse qui touche 150 millions de personnes dans le monde et en tue près de 399.000 par an à cause de ses complications vers la cirrhose du foie et le cancer hépatocellulaire. C'est un problème de santé publique majeur car 80 % des personnes vivant avec l'hépatite n'ont pas accès à des services de prévention, de dépistage et de traitement, rappelle l'association, soulignant, néanmoins, qu'aujourd'hui, "l'hépatite C est évitable, traitable et guérissable".

## PARLEMENT PANAFRICAIN

**Le Sénat  
représenté  
à Johannesburg**

Le Conseil de la Nation prend part aux réunions des commissions permanentes du Parlement panafricain (PAP) qui se tiennent du 2 au 10 août 2019 à Johannesburg en Afrique du Sud, a indiqué lundi un communiqué de la chambre haute du parlement.

Le Conseil de la Nation sera représenté lors de ces réunions par Abdelkader Moukhaloua, sénateur et membre du PAP.

A noter que la Commission des affaires monétaires et financières du PAP, dans laquelle M. Moukhaloua jouit de la qualité de membre, débattera de plusieurs thèmes, à savoir : le rôle des parlementaires africains dans la mise en application de l'agenda de l'Union africaine (UA) à l'horizon 2063, les objectifs du développement durable (ODD), l'audit de la surveillance, la révision du budget du PAP pour l'exercice 2020, la gestion des finances publiques et l'élaboration des rapports.

R. N.

ALORS QU'UN TERRORISTE A ÉTÉ CAPTURÉ

**Découverte d'un arsenal  
de guerre à Tamanrasset**

*Le terroriste dénommé "B. Kouider" alias "Rabiâ" a été capturé dimanche à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale.*

PAR RACIM NIDAL

**C'**est ce qu'a annoncé lundi le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, le 04 août 2019 à Tamanrasset (6e RM), le terroriste B. Kouider alias 'Rabiâ' qui avait rallié les groupes terroristes en 2011", a en effet précisé le MDN dans un communiqué.

Selon la même source, un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit une casemate pour terroristes et 4 bombes de confection artisanale, et ce, lors d'une opération de fouille et de recherche menée dans la zone de Tayoussam, wilaya de Skikda.

Par ailleurs une cache contenant une quantité importante d'armes et de munitions a été découverte, dimanche, lors d'une patrouille de fouille menée près des frontières sud à Tamanrasset.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, le 4 août 2019 lors d'une patrouille de fouille menée près des frontières sud à Tamanrasset une cache d'armes et de



munitions contenant 1 mitrailleuse de calibre 12.7 mm, 1 mitrailleuse de type PKT, 4 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, 2 fusils semi-automatiques de type Simonov, 8 roquettes de type S5KO, 9 obus pour mortiers de calibre 82 mm, ainsi que 1.460 balles de différents calibres", précise la même source.

"Cette opération réitère, encore une fois, la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP mobilisées à travers tout le territoire national, à préserver la sécurité du pays et mettre en échec toute tentative de porter atteinte à sa stabilité", indique le communiqué du MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, 45 orpailleurs ont été arrêtés par des détachements de l'ANP qui ont saisi également 7 détecteurs de métaux, 9 groupes électrogènes, 7 marteaux-piqueurs, un fusil de chasse, ainsi qu'un

broyeur de pierres et divers produits et outils de détonation lors d'opérations distinctes à Tamanrasset et In-Guezzam.

A Ghazaouet, des gardes-côtes ont saisi 21,765 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un détachement de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont saisi, à Bejaïa et à Tlemcen, une autre quantité de la même substance s'élevant à 3,9 kilogrammes.

Par ailleurs, des gardes-côtes ont déjoué 2 tentatives d'émigration clandestine de 17 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran et à Skikda alors que 34 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Naâma et Bordj-Badji-Mokhtar.

R. N.

## ABATTAGE ANARCHIQUE

**L'appel du ministère de l'Environnement**

PAR ROSA CHAQUI

A quelques jours de l'Aïd el-Adha, le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables appelle les citoyens à éviter l'abattage anarchique dans la rue, devant les immeubles et dans les lieux publics pour parer tout risque sanitaire et préserver la propreté de l'environnement.

Dans un communiqué publié lundi en prévision de l'Aïd el-Adha 1440-2019, le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables appelle les citoyens à prendre leurs précautions pour parer tout risque sanitaire et préserver la propreté de l'environnement.

Il leur recommande ainsi d'"éviter l'abattage anarchique dans la rue, devant les

immeubles et dans les lieux publics", prévenant que "si des précautions ne sont pas prises en ce sens, la pollution qui en résulterait pourrait favoriser la prolifération de quelque 300 maladies".

Pour ce faire, le ministère leur préconise de "se débarrasser des déchets résultant du sacrifice du mouton en observant les règles d'hygiène de mise, c'est-à-dire en plaçant ces résidus dans des sacs étanches avant de les jeter dans les lieux réservés à cet effet", insistant sur "le nécessaire respect des horaires de passage des camions de NetCom durant les jours de l'Aïd el-Adha".

Le communiqué invite, par ailleurs, la société civile à participer à la sensibilisation avant, pendant et après l'Aïd el-Adha. Dans ce cadre, le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables met à la disposition des citoyens le numéro vert 3007 et l'application mobile "Ndif" pour recevoir leurs requêtes et signalements via l'Agence nationale des déchets.

R. C.

L'ACTIVITÉ HUMAINE POINTÉE DU DOIGT

# 9.000 ha ravagés par le feu

*L'activité humaine a été la principale cause des incendies de forêt au cours de cet été à travers le pays, anéantissant plus de 9.000 hectares engendrés par 1.246 foyers d'incendie entre le 1<sup>er</sup> juin et le 4 août 2019, a indiqué lundi à Alger le directeur général des forêts, Ali Mahmoudi.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

**A**nimant une conférence de presse autour du bilan et de l'analyse des feux de forêt de la période estivale, le même responsable a fait savoir que "95 % de ces incendies ont une relation directe avec l'activité humaine".

Parmi ces activités figurent les feux de paille provoqués par certains agriculteurs pour alimenter le sol en nutriments pour leurs prochaines cultures, les élevages pastoraux, les décharges sauvages dont les produits chimiques peuvent provoquer des départs de feu ainsi que les vacanciers qui éteignent mal leurs barbecues en forêt. Interrogé lors d'un point de presse à propos de possibles convoitises de citoyens autour du charbon de bois et du foncier agricole pour expliquer le nombre important de départs de feu, le même responsable a expliqué que pour l'exploitation du charbon de bois à partir des feux de forêt était quasiment impossible. "Le bois brûlé perd son pouvoir calorifique. La fabrication du charbon de bois obéit à d'autres techniques", a-t-il affirmé.

Quant au foncier agricole, M. Mahmoudi a indiqué que des feux sont provoqués par des citoyens sur des terres leur appartenant sur lesquelles la forêt s'est développée après avoir été délaissées.

"Pour le moment, nous n'avons pas constaté de flagrant délit de pyromanie", a-t-il assuré.

A ce propos, le même responsable a rappelé que la DGF possède un système d'alerte proportionnel aux effectifs pré-



sents, à savoir un poste de vigie au niveau de chaque wilaya.

"Les citoyens peuvent également donner l'alerte à travers un numéro vert actif au niveau de la centrale de la DGF", a-t-il indiqué.

## Tizi-Ouzou, la wilaya la plus touchée avec 1.480 hectares

Par ailleurs, les données de la DGF indiquent que sur les 9.004 ha touchés par les incendies à travers le pays, 2.363 ha ont concerné les forêts (26 %), 2.530 ha ont concerné les maquis (28 %), 4.111 ha ont concerné la broussaille (46 %).

De plus, 38 wilayas sur les 40 concernées par le dispositif de prévention et de lutte ont été touchées par les feux de forêts.

4 wilayas du pays ont perdu plus de 500 hectares de forêt. La wilaya la plus touchée est Tizi-Ouzou avec 1.480 ha et un total de 196 foyers d'incendie.

Aïn-Defla arrive en deuxième position avec 1.191 ha et 56 foyers, puis Tissemsilt avec 1.161 ha et 34 foyers et enfin Béjaïa avec 1.037 ha et 87 foyers. Avec un total de 4.769 ha, ces quatre wilayas représentent 53 % du bilan total des incendies de forêt entre le 1<sup>er</sup> juin et le 4 août 2019. Ainsi, 23 wilayas ont enregistré un bilan inférieur à 100 ha, 7 ont enregistré entre

101 et 300 ha, 6 ont un bilan de 301 à 500 ha et 4 ont un bilan supérieur à 500 ha. Par régions, les incendies ont dévasté 5.599 ha de forêts dans la région centre du pays (62 %), 2.577 ha dans la région Est (29 %) et 828 ha dans l'ouest du pays (9 %). Concernant le bilan mensuel, le mois de juin a enregistré 304 foyers d'incendie pour une superficie de 1.881 ha, le mois de juillet a enregistré 822 foyers sur une superficie de 5.940 ha et le mois d'août (du 1<sup>er</sup> au 4 août) a enregistré 126 foyers sur une superficie de 1.184 ha.

"Par rapport aux animaux, beaucoup de photos sur les réseaux sociaux ont circulé mais la plupart ne représentait même pas des animaux présents en Algérie", a fait savoir M. Mahmoudi, précisant que seuls 5 singes magots ont péri dans le parc national du Djurdjura.

Par ailleurs, pour faire face aux dégâts causés par les incendies de forêt, le même responsable a rappelé que la DGF a pour objectif de disposer d'une colonne mobile par wilaya.

La même direction organise chaque année, pour remplacer les pertes occasionnées, des compagnes de reboisement à partir du 25 octobre après les premières pluies d'automne jusqu'au 31 mars.

"Cela est permis notamment par les

900.000 plants présents au niveau des pépinières de la DGF et des quatre (4) millions de plants au niveau des groupes de génie rural à travers le pays", a souligné M. Mahmoudi.

R.R.

## LA MECQUE Incendie dans un hôtel pour hadjis algériens

Un incendie s'est déclaré dans la soirée du dimanche, à l'hôtel "El Nawel Edhahbi", sis à la rue de Ghaza (La Mecque), relevant de l'Office national algérien du tourisme (ONAT), sans causer de pertes humaines. "Le feu est parti suite à une étincelle électrique survenue au niveau d'un climatiseur, dans un hôtel pour hadjis algériens", a expliqué dans une déclaration à l'APS, Makdour Brahim, directeur du hadj à l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO). Il a ajouté que "l'incendie a été maîtrisé et n'a causé aucune perte humaine, d'autant que les hadjis qui résident dans la chambre où le feu a pris étaient en dehors de l'établissement". Pour sa part, le représentant de l'ONAT, Abdelwahab Beldjoudi, a indiqué que les hadjis concernés ont été relogés et leurs affaires déplacés.

### Décès de trois hadjis

Trois hadjis algériens sont morts, dimanche, aux Lieux Saints de l'Islam, portant à quatre le nombre de décès constatés parmi les pèlerins algériens. Le chef de la délégation consulaire algérienne à La Mecque, Abdelkader Hedjazi, a fait savoir qu'il s'agit des nommés Abdelkader Ben Toumi, né le 30 janvier 1959 à Es-Sénia (Oran), Fatiha Bahloul, née le 18 février 1977 à Boukadir (Chlef) et d'Achache Dahbia, née en 1938 à Guidjel (Sétif). Le diplomate a, par ailleurs, fait état d'une baisse significative du nombre de hadjis décédés durant leur pèlerinage, en comparaison avec la même période de la saison dernière, durant laquelle il avait été rapporté la mort de 16 nationaux, le plus souvent par épuisement.

R. N.

MOUTON DE L'AÏD-EL-ADHA

## Le sacrifice... à quel prix !

PAR IDIR AMMOUR

A moins d'une semaine de l'Aid El Kebir, l'affluence est encore timide, au niveau des différents points de vente des moutons et aussi au niveau des abattoirs.

Les maquignons restent, cependant, convaincus que dans les jours à venir qui restent avant le jour "J", l'affluence sera plus importante et l'offre plus abondante. Mais à quel prix ?

La fête de l'Aïd est très attendue par les grands et petits, mais aussi très appréhendée par les bourses moyennes, à cause de la cherté du mouton, perceptible d'habitude un mois avant le jour du sacrifice. Cette année, tout le monde s'attendait à une baisse considérable des prix au niveau des marchés à bestiaux et chacun guettait les bons tuyaux pour faire la bonne affaire. Malheureusement, lors d'une

virée effectuée à travers les divers points circonanciels de vente des bestiaux, découragera le plus téméraire.

Car, la réalité est tout autre, comparative-ment au coût d'il y a une semaine. Pour connaître les raisons de ce revirement, certains vendeurs approchés justifient comme à l'accoutumée par des réponses non convaincantes. Telles que, la canicule, qui aura dominé le dernier mois, le manque d'aliments, l'interdiction de transfert des bêtes d'une wilaya à une autre. A comprendre ces derniers, c'est aux citoyens de payer tous les frais. Pour les éleveurs, ces prix sont le fait des revendeurs. "Certes, l'aliment a beaucoup manqué, les dépenses et les frais ne sont plus ce qu'ils étaient, mais l'arrivée sur le circuit d'intermédiaires, demeure la raison principale de cette flambée des prix". Toutefois, beaucoup de familles ne

savent toujours pas si elles pourront péter, cette année, le rituel du sacrifice. La variété et surtout le prix des moutons, disponibles sur le marché, en sont la principale cause. Comme un peu partout dans le pays, les prix des moutons varient entre 40.000 et 100.000 DA. Le mouton le moins cher est proposé à plus de 35.000 DA, le moyen à 45.000 DA. Il est donc impossible de maîtriser les prix du bétail, dans un marché qui échappe à tout contrôle. Pour les initiés, la faiblesse de la demande poussera les intermédiaires à se retirer. Parce que cette fête s'intercale entre les dépenses du Ramadhan, le budget vacances et la rentrée scolaire qui pointe à l'horizon, synonyme d'une autre grande dépense, les marchés de bestiaux, ouvert pour la circonstance, n'attire pas la foule.

I. A.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DAIRA DE HASSI BAHBAH  
COMMUNE DE HASSI BAHBAH

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 175 / 2019  
NIF 096317049000142

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 15/247 DU 16/09/2015 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'APC DE LA COMMUNE DE HASSI BAHBAH LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LA RÉALISATION DU PROJET SUIVANT :

**Réalisation d'un stade en gazonné artificiellement a cité mounadhiline**

LES ENTREPRISES QUALIFIÉES DANS LE DOMAINE PEUVENT RETIRER LE CAHIER DES CHARGES AUPRÈS DU BUREAU DES MARCHÉS DE LA COMMUNE DE HASSI BAHBAH CONTRE PAIEMENT DE LA SOMME DE **5.000,00 DA** AUPRÈS DU TRÉSORIER DE LA COMMUNE.

-LE DERNIER DÉLAI DE DÉPÔT DES OFFRES EST FIXÉ A **15 JOURS** A COMPTER DE LA DATE DE 1<sup>ÈRE</sup> PARUTION DU PRÉSENT AVIS DANS LA PRESSE ET SERONT DÉPOSÉS LE DERNIER JOUR A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE DE HASSI BAHBAH DANS TROIS PLIS, UN POUR L'OFFRE CANDIDATEUR ET UN POUR L'OFFRE TECHNIQUE ET UN POUR L'OFFRE FINANCIÈRE SERONT DÉPOSÉS DANS UN PLI EXTÉRIEUR DE GRAND FORMAT ANONYME PORTANT LA MENTION - APPEL D'OFFRES A NE PAS OUVRIR- AVEC L'INTITULÉ DU PROJET.

-LES SOUMMISSIONNAIRES RESTERONT ENGAGÉS PAR LEURS OFFRES DURANT **105 JOURS** A COMPTER DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES.

**-1/-DOSSIER CANDIDATEUR**

- 1-DÉCLARATION DE CANDIDATEUR REMPLI SIGNÉE ET CACHETÉE.
- 2- DÉCLARATION DE PROBITÉ SIGNÉE ET CACHETÉE ET DATEE.
- 3-COPIE DU REGISTRE DE COMMERCE.
- 4- COPIE DU ATTESTATION DE MISE À JOUR- CASNOS. CNAS .CACOBATH.
- 5- CERTIFICAT DE QUALIFICATION
- 6-CASIER JUDICIAIRE COPIE ORIGINALE EN COURS DE VALIDITÉ
- 7-COPIE DU EXTRAIT DE RÔLES .
- 8- LES ATTESTATIONS DE BONNE D'EXECUTION LES TROIS DERNIERES ANNEES
- 9-REÇU DE PAIEMENT COPIE ORIGINALE.
- 10-ATTESTATION DES COMPTES SOCIAUX AUPRÈS DU CNRC POUR-SARL . EURL-
- 11-NIF COPIE.
- 12-BILAN FINANCIER DE LES TROIS ANNÉES DERNIERES
- 13- STATUT DE L'ENTREPRISE.
- 14- LISTE DES MOYENS MATÉRIELS ET DU MATÉRIEL AVEC CARTES GRISES COPIES
- 15 -LISTE DU PERSONNEL DÉCLARÉ AUPRÈS DE CNAS.

**-2/-OFFRE TECHNIQUE**

- 1- MÉMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF
- 2-CAHIER DES CHARGES SIGNÉE ET CACHETÉE ET DATEE
- 3-DÉCLARATION DE INTEGRITER REMPLI SIGNÉE ET CACHETÉE.

**-3/-OFFRE FINANCIÈRE**

- 1- LETTRE DE SOUMISSION
- 2-BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.
- 3-DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF.

Midi Libre n° 3762 - Mardi 6 août 2019 - Anep 191 6017 580

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE MEFTAH  
COMMUNE DE MEFTAH  
NIF : 096209189175705 01

**Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales**

N° 11 /2019

Le président de l'assemblée populaire communale de Meftah lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation du projet :

**➤ REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE « D » CITE 500 LOGEMENTS**

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de l'APC de Meftah, sur présentation du certificat de qualification en cours de validité catégorie **III et plus** en Bâtiment comme activité principale et ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature ou similaire ou de construction d'un montant égale ou supérieur à 30 millions de dinars et la somme des chiffres d'affaire des trois (03) dernières années égale ou supérieur à 40 millions, contre un paiement de 2000.00 DA

**1- Le dossier de candidature contient :**

- Déclaration de candidature remplis cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification de catégorie III et plus dans le domaine de bâtiment come activité principale en cours de validité (copie)
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics accompagné par tout autre document probant signé par 1er responsable.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doit être visées par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).

**2-L'offre technique contient :**

- Déclaration à souscrire dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Une mémoire technique
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**3-L'offre financière contient :**

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° ..... l'objet de: REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE « D » CITE 500 LOGEMENTS ».

La durée de préparation des offres est fixée à 15<sup>ème</sup> jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h 00. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 3762 - Mardi 6 août 2019 - Anep 191 6017 576

REPUBLIQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA D'ADRAR  
N.I.F: 0 002 0101 50054 72

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 décret n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'urbanisme, l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités n° 06/2019 apparu aux quotidiens "اليوم" le 2019/06/02 et "MIDI LIBRE" le 2019/06/02 en vue de la réalisation des travaux Revêtement de voiries en béton bitumineux + Aménagements extérieur, répartie en deux (02) lots. La procédure d'évaluation des offres a été faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges et les résultats sont les suivants

Lot	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délai jour	Critères d'évaluation	NIF
SITE : Extension de la ville côté EST (150 LPL) - INZEGUMIR LOT: Revêtement de voiries en béton bitumineux	BEN ABD ELKRIM BACHIR	31 988 775,00	360	Moins disant	198733040005831
SITE : Extension de la ville côté SUD (150 LPL)- TAMENTIT LOT: Aménagement extérieur	EURL SIDI ABD ELLAH LAGHMARI	11 750 200,00	120	Moins disant	198001010067348

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 3762 - Mardi 6 août 2019 - Anep 191 6017 484

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 00007019004951  
Rue Ahmed Ouamane - Biskra

**CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°20/DEPSEE/2019**

La Direction des équipements publics de la wilaya de Biskra sise au Rue Ahmed Ouamane Biskra lance un concours national d'architecture restreint avec exigence de capacités minimales pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des lycées dans le cadre du programme PSD Année 2019.

Etude et suivi pour la réalisation d'un lycée type 600/200 R à cité 500 logements à la CNE de Chetma

**Conditions d'éligibilité :** Il s'agit concours national d'architecture restreint avec exigence de capacités minimales pour la maîtrise d'œuvre étude et suivi pour la réalisation d'un lycée type 600/200 à Cité 500 logts à la commune de Chetma W de Biskra, adressé aux architectes et bureaux d'études nationaux inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité seules ou constitués en groupements, justifiant des capacités techniques et professionnelles et financières

**1-CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

- a)Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
- \*Moyens humains : justifiés par des CV les diplômés, l'état nominatif CNAS et les certificats ou attestation de travail il s'agit de :  
-Un architecte ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans  
-Un ingénieur en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans

\*Références professionnelles : Ayant déjà conçu et suivi durant les 10 dernières années au moins un projet classé catégorie "C" ou deux projet classés à la catégorie "B". A justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous les documents probants permettant de vérifier cette donnée

**b-Capacités professionnelles :**

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité (spécimen MHUV)
- Les bureaux d'études publics nationaux ou groupement sont dispensés d'agrément (doivent présenter des statuts de société)

**c-Capacités financières :**

-Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **5.000.000 DA** il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2015-2016-2017) joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 3 dernières années déposés auprès des services comptables.

**2/CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :**

-Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentanément d'architectes et/ou de bureau d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. À ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges (le membre du groupement ne peut soumissionner en individuel). Le groupement doit être impérativement **solidaire**.

\*Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

\*Le soumissionnaire peut soumissionner pour un et plusieurs concours, mais ne peut être attributaire que d'un seul projet pendant l'année 2019 (tous programmes confondus).

**Présentation des offres :**

Les offres doivent être présentées sous plis cachetés avec mention "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "Concours national d'architecture restreint avec exigence de capacités minimales pour : (le projet)  
Le pli extérieur doit être anonyme et ne comporte que le n° et l'objet de l'appel d'offre, les trois plis intérieurs séparés et cachetés : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**Dossier de candidature :** contient déclaration de candidature, déclaration de probité et les pièces désignées au cahier des charges.

**Offre technique :** contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté" déclaration à souscrire tous documents permettant d'évaluer l'offre technique.

**Dossier de prestations :** contient toutes les pièces graphiques et écrites désignées au cahier des charges.

**Offre financière :** contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la récapitulation.

**Durée de préparation des offres :**

Conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite, selon les phases suivantes :

-Pour le dossier de candidature de :10 jours les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures.

-Pour l'offre technique, de prestations et financière, de :30 jours à compter de la date et l'heure limite de dépôt de offres (technique, de prestations et financière) portées dans l'avis de presse et la lettre d'invitation des candidats présélectionnés.

**A-Dossier de candidature :**

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres soit le : **dixième (10ème) jour** à compter de la date de la première publication de l'avis du concours dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) avant 12h00mm. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

**B-Offre technique, prestations et financière :**

La date et l'heure limite de dépôt des offres technique de prestation et financière sont fixées dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés ainsi que sur l'avis de presse publié dans les mêmes organes de presse ayant servi à la publication de l'avis du concours. Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

**Validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres technique, prestations et financière.

**L'ouverture des plis dossier de candidature :** Se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14.00 H en séance publique au siège de la Direction des équipements publics de la wilaya de Biskra bureau de la commission d'ouverture et des plis et d'évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation.

Midi Libre n° 3762 - Mardi 6 août 2019 - Anep 191 6017 558

PRÉVISIONS DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

## Croissance de 30 %

*La politique de croissance de l'utilisation de l'électricité dans l'industrie vise notamment à créer des milliers d'emplois et la création de richesses ainsi que de la valeur ajoutée.*

PAR RIAD EL HADI

**L**e ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a déclaré que "l'objectif en matière de consommation d'électricité est d'atteindre 30 % pour le secteur de l'industrie et 70 % pour les abonnés ordinaires".

"Atteindre ce but permettrait de créer de la valeur ajoutée et de générer de nouveaux postes d'emploi", a précisé le ministre lors de sa visite de travail dans la capitale des Aurès, soulignant que le secteur de l'industrie consomme actuellement 8 % d'électricité produite, tandis que les 92 % restants sont destinés aux abonnés ordinaires (ménages).

Mohamed Arkab a salué les efforts déployés par la wilaya de Batna, où les zones industrielles de la région ont atteint une consommation d'électricité de 20 %, considérant ce taux comme "indicateur positif".



Lors de sa visite, le ministre de l'Énergie a inspecté la 3<sup>e</sup> tranche, d'une capacité de 280 MW, du projet de réalisation d'une centrale électrique à Ain-Djasser qui totalise une capacité de 800 MW, nécessitant un investissement de l'ordre de 16,8 milliards DA sur un total de 51 milliards DA.

Arkab a souligné la nécessité de réceptionner "avant la fin de l'année en cours" ce projet qui s'étend sur 27 ha et est composé de 6 turbines à gaz.

La centrale d'Ain-Djasser est "importante et stratégique" pour le réseau électrique national, en particulier pour la centrale 220 KV qui représente la source d'énergie qui couvre toutes les régions de Batna, a relevé M. Arkab, soulignant que cette centrale "a été réalisée par des compétences algériennes dans toutes ses étapes, dans de bonnes conditions et avec un degré élevé de contrôle et de maîtrise de la technologie".

Le ministre a, à ce propos, rappelé que la centrale électrique d'Ain-Djasser qui emploie 100 travailleurs fonctionne depuis sa mise en service en 2010 "de manière normale et sans pannes".

Le ministre a également inspecté le chantier de réalisation de la centrale électrique située dans la commune de Tazoult, considérée comme "une des 10 plus importantes centrales au niveau national dans ce domaine", soulignant la nécessité d'accélérer les travaux du chantier pour la réception du projet "début du mois de novembre prochain".

Cette centrale électrique devrait permettre de fournir de l'électricité aux wilayas de Batna, Biskra, Oum el-Bouaghi et M'sila, selon les données présentées.

Arkab s'est également rendu à l'usine Petrogel pour la fabrication et l'installation d'équipements GPL (Sirgaz) dans la commune de Oued-Chaâba.

La visite du ministre de l'Énergie dans la wilaya de Batna s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la fourniture de l'électricité et du carburant aux habitants et l'amélioration des prestations de services.

R. E.

ÉCONOMIE AMÉRICAINE

## Ralentissement de la création d'emplois

La croissance de l'emploi aux États-Unis a ralenti en juillet et celle des salaires a légèrement accéléré, ce qui, dans un contexte d'aggravation des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, pourrait donner des raisons à la Réserve fédérale de baisser à nouveau ses taux d'intérêt le mois prochain.

Le département du Travail a fait état vendredi de 164.000 créations de postes non agricoles le mois dernier, un total en ligne avec la médiane des prévisions des économistes interrogés par Reuters, dont les estimations

s'échelonnaient entre 74.000 et 236.000. Le chiffre de juin a en outre été révisé en baisse à 193.000 contre 224.000 initialement. L'annonce de ce ralentissement des créations d'emplois en juillet intervient au lendemain de la décision du président américain Donald Trump d'imposer à compter du 1<sup>er</sup> septembre des droits de douane additionnels de 10 % sur les 300 milliards de dollars d'importations chinoises non encore taxées (environ 270 milliards d'euros). Le rythme mensuel des créations d'emploi demeure bien supérieur au seuil de 100.000 par mois

nécessaire pour absorber les nouveaux arrivants en âge de travailler sur le marché du travail. "Le rapport mensuel sur l'emploi de juillet confirme que le marché de l'emploi américain demeure solide et les créations d'emplois s'accompagnent d'une accélération de la hausse des salaires (...) sans les inquiétudes sur la situation économique à l'international et les pressions politiques/des marchés, la Fed aurait du mal à utiliser les arguments économiques classiques pour continuer à baisser les taux dans les mois à venir", a toutefois commenté

Mohamed El-Erian, économiste en chef d'Allianz. Le taux de chômage, calculé sur la base d'une enquête distincte de celle permettant de mesurer l'évolution de l'emploi, est resté stable à 3,7 %, comme attendu par le consensus des économistes.

Le salaire horaire moyen a augmenté de 8 cents le mois dernier, soit +0,3 %, au même rythme que le mois précédent mais sa progression annuelle accélère légèrement à 3,2 % contre 3,1 % en juin.

R. E.

ÉCONOMIE CHINOISE

## Le yuan enfonce le seuil de 7 pour 1 dollar

La Chine a laissé le yuan enfonce le seuil clé de 7 pour 1 dollar pour la première fois depuis la crise financière il y a 11 ans, donnant à penser qu'elle pourrait tolérer, voire souhaiter une plus grande faiblesse de sa devise face à l'escalade des tensions commerciales avec les États-Unis.

Le décrochage de 1,4 % du yuan fait suite à la décision surprise du président Donald Trump, jeudi, d'imposer à compter du 1<sup>er</sup> septembre des droits de douane de 10 % sur 300 milliards de dollars (270 milliards d'euros) d'importations chinoises jusqu'ici épargnées. Cette annonce a de fait mis fin à la trêve que les deux pays respectaient depuis la fin juin dans leur conflit commercial. La Banque popu-

laire de Chine a donné le ton dès avant le début des échanges en fixant le taux pivot de la devise à 6,9225 pour un dollar, son plus bas niveau depuis décembre 2018.

"Le fixing a levé le dernier obstacle. La BPC a pleinement donné le feu vert à la dépréciation du yuan", dit Ken Cheung, stratège changes chez Mizuho Bank à Hong Kong.

Après avoir débuté la séance onshore à 6,9999 pour un dollar, le yuan a rapidement cassé la barre de 7,0 et s'inscrivait vers 5h GMT à 7,0300, en baisse de 1,25 %, après avoir perdu jusqu'à 1,4 %. Le seuil des 7,00 pour un dollar n'avait plus été enfoncé depuis le 9 mai 2008.

Jusqu'ici, la BPC avait pris garde de

contenir le niveau du yuan afin de ne pas faire dérailler les négociations commerciales avec les États-Unis, pense Julian Evans-Pritchard, économiste pour la Chine chez Capital Economics.

"Le fait qu'ils aient cessé de défendre le seuil de 7,00 pour un dollar montre qu'ils ont pour ainsi dire abandonné tout espoir d'un accord commercial avec les États-Unis", ajoute-t-il.

La BPC a livré peu de détails sur ses intentions. Dans un communiqué publié lundi, la banque centrale établit un lien en la faiblesse de la devise et les retombées de la guerre commerciale, mais elle ajoute que les fluctuations du yuan dans les deux sens sont normales et dit qu'elle n'a pas de rai-

son de modifier sa politique. "Avec de nouveaux tarifs douaniers à venir, la BPC va probablement appuyer sur la détente pour soutenir la croissance", dit Frances Cheung, responsable de la stratégie macro pour l'Asie chez Westpac à Singapour.

Les autorités avaient jusqu'ici freiné la dépréciation de la devise pour prévenir des fuites de capitaux.

En 2015, la Chine avait ébranlé les marchés financiers en dévaluant le yuan de 2 % en réponse au ralentissement de son économie. Elle avait alors puisé plus de 1.000 milliards de dollars dans ses réserves pour stabiliser sa devise.

R. E.

BOUIRA, AMÉLIORATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

# 38 projets retenus pour une enveloppe de 1,3 milliard de dinars

Pour la réalisation de 38 projets pour le renforcement et l'amélioration du réseau de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes et villages de la wilaya de Bouira, une enveloppe financière de l'ordre de 1,3 milliard de dinars a été débloquée...

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué, à l'APS, le directeur de l'Algérienne des eaux (ADE), Remdane Haouchène, précisant que la "Direction des ressources en eau (DRE) de la wilaya compte réaliser prochainement 62 projets, dont 38 concernant le renforcement et l'amélioration du réseau de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes et villages".

Selon l'APS, dans un rapport présenté récemment lors d'un conseil de wilaya la DRE a précisé que "ces projets et opérations toucheront des localités et villages relevant des communes de Aïn-Lahdjar, Aïn-Bessam, Bouderbala, Zbarbar, Maïlla, Guerrouma, Lakhdaria, Ridane, Dirah, Dechmia, Sour el- Ghozlane, El-Hachimia, Saharidj, Chorfa, Ahnif, M'Chedallah, El Adjiba et Ahl-Laksar". Les communes d'Aomar,



Kadiria, El-Mokrani, Souk-Lakhmis, Raouraoua, Bir-Ghbalou, Hadjra-Zarga, Taguedit, Mesdour, Bordj-Okhris, Taghzout, Ath-Laâziz, Haizer et Bouira sont aussi concernées par ces opérations lancées durant le premier semestre 2019.

Ces projets portent notamment sur des travaux de réhabilitation de réseaux de l'alimentation en eau potable et des stations de pompage, ainsi que sur la réalisation de conduites de refoulement, dont la majorité des cahiers de charges établis ont été remis à la Direction de l'administration locale (DAL), a fait savoir l'APS. Selon le directeur de l'ADE de Bouira "cette enveloppe de 1,3 milliards de dinars a été allouée sur le budget de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL). Sur les 45 communes que compte la wilaya de

Bouira, 43 municipalités sont alimentées et raccordées aux systèmes des grands transferts des deux barrages de Koudiet Acerdoune et de Tilesdit". La situation s'est beaucoup améliorée par rapport aux années précédentes. Avec quelque 7.000 habitants, la commune de Maïlla souffre d'un manque criard en matière d'eau potable, s'est plaint à l'APS le président de l'assemblée populaire communale, Mohamed Belkadi.

D'une capacité de 640 millions m<sup>3</sup>, le deuxième plus grand barrage au niveau national, en l'occurrence celui de Koudiet-Acerdoune, est réalisé sur le territoire de cette municipalité montagneuse, où les habitants du chef-lieu restent insuffisamment approvisionnés en eau potable à partir de l'unique source dont dispose la commune.

B. M.

ALGER, COMMUNE DE BELOUIZDAD

## Une 1<sup>re</sup> agence commerciale de distribution fonctionnant à l'énergie solaire

La première agence commerciale de distribution d'électricité et de gaz fonctionnant à l'énergie solaire à 43 % a été inaugurée dans la commune de Belouizdad, en concrétisation du principe d'efficacité énergétique et de la rationalisation de la consommation de l'électricité. S'exprimant à l'occasion de l'inauguration de cette agence commerciale "intelligente", le P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulekhras a affirmé "que ce modèle d'agence intelligente sera généralisé sur tout le territoire national pour l'économie de l'énergie électrique à même de la substituer par l'énergie propre, ajoutant que ces agences seront dotées de techniques modernes en matière d'informatique en vue d'améliorer les conditions d'accueil et de travail".

Ces agences seront dotées de centres d'appel travaillant 24/24 en vue de prendre en charge toutes les préoccupations des citoyens à même d'effectuer des interventions sur le terrain pour réparer n'importe quelle panne. Aussi, un bureau d'orientation sera

mis en place au niveau de chaque agence pour orienter les clients et les sensibiliser.

Il a indiqué dans le même sillage que Sonelgaz "n'investit pas uniquement en matière d'électricité et de gaz, mais également dans le domaine des ressources humaines à travers l'amélioration des conditions professionnelles de ses fonctionnaires, ajoutant que leur nombre ne dépassait pas 6.200 en 1969, atteignant en 2019 un équivalent de 92.000 employés".

A cette occasion, M. Boulekhras a donné, au niveau de la même agence, le coup d'envoi des portes ouvertes sur le groupe Sonelgaz au profit du public, en vue de faire connaître ses différents secteurs et succursales.

Organisées au niveau de toutes les directions de distribution de l'électricité et du gaz à travers le territoire national, ces portes ouvertes se veulent une occasion pour faire connaître au large public le rôle et les réalisations du groupe.

50 ans après la création de la compa-

gnie Sonelgaz, "l'on peut dire que ce groupe a réalisé des résultats satisfaisants en termes de taux de raccordement (réseaux de gaz) qui représentait entre 10 et 15% en 1969, s'étalant sur une distance de 26.000 km", a-t-il noté, faisant savoir qu'en 2019, la longueur de ce réseau avait atteint plus de 370.000 kilomètres.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en gaz, le même responsable a indiqué que ce dernier a connu "un saut qualitatif et considérable" de 64 fois, sachant que la longueur du réseau ne dépassait pas 2.200 km au lendemain de l'Indépendance, dépassant, aujourd'hui, 130.000 kilomètres. Le taux d'accès au gaz a atteint en 2019 plus de 62 % comme moyenne nationale, notant que certaines wilayas, à l'instar de celles des Hauts-Plateaux ont connu un taux d'approvisionnement de plus de 90 %, en sus de l'approvisionnement en électricité qui dépasse actuellement le taux de 99 % au niveau national.

APS

MEDEA

## Opération "Plan bleu"

Plus de 20.000 enfants, issus des différentes communes de la wilaya de Médéa, ont bénéficié de virées en bord de mer et d'accès aux structures aquatiques de la région, depuis le début de l'opération "plan bleu", a indiqué à l'APS le directeur de la jeunesse et des sports (DJS).

Ainsi, "pas moins de 7.000 enfants se sont déplacés, vers les plages de la wilaya de Tipaza, à la faveur de ce plan bleu, lancé à la mi-juin dernier", a indiqué Kamel Kainou, ajoutant "que l'objectif assigné est d'en faire bénéficier, d'ici la fin août, entre 14 et 15.000 enfants, notamment ceux résidant au niveau des communes enclavées".

La "DJS compte également prendre charge, au sein des 6 piscines déjà opérationnelles, un effectif de 25.000 enfants, a fait savoir ce responsable", révélant que plus de 13.000 enfants ont fréquenté, depuis le lancement de l'opération, les piscines ouvertes au niveau des localités de Tablat, Berrouaghia, Médéa, El-Omaria et Ouled-Antar.

BLIDA

## Sortie du 1<sup>er</sup> camion de l'usine Soprovi de Meftah en 2020

Le premier camion de la marque suédoise Volvo est prévu à la sortie de l'usine Soprovi de montage de véhicules industriels de Meftah au début de l'année 2020, dans une démarche visant l'élargissement de l'activité au niveau de cette unité ayant vue la sortie du premier camion Renault Trucks en mars dernier.

L'usine Soprovi de montage de véhicules industriels de Meftah, est l'unique unité de montage, à l'échelle nationale, ayant obtenu son agrément définitif dans cette branche d'activité.

La moyenne de production au niveau de cette usine, réalisée dans le cadre d'un partenariat algero-franco-suédois est de 2000 unités/an.

Il est prévu également, à partir de 2021, le remplacement d'une grande partie des pièces détachées d'importation, actuellement utilisées dans le montage des véhicules, par des pièces de production locale. Des contacts sont engagés, à cet effet, avec des opérateurs économiques du domaine.

La qualité des modèles produits localement est similaires à ceux produits dans n'importe quel pays européen.

A noter que Renault Trucks est la première marque de véhicules lourds présente en Algérie, avec un taux de 30 % des véhicules industriels de plus de 16 tonnes.

APS

BATNA, UNIVERSITÉ MUSTAPHA-BENBOULAI

# Tenue de la 2<sup>e</sup> édition de l'Université d'été



**Du 28 juillet au 3 août 2019 se sont réunis à l'université Mustapha Benboulaïd - Batna 2, plus de 400 scientifiques, chercheurs et doctorants pour participer à la 2<sup>e</sup> édition de l'Université d'été...**

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette édition a enregistré, selon la participation de 19 compétences illustres de notre diaspora et de 3 experts étrangers, qui ont animé des conférences et encadré des ateliers au profit de 360 chercheurs et doctorants et 46 formateurs. Selon l'APS, organisée par la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST), en partena-

riat avec le ministère des Affaires étrangères et le Consulat général d'Algérie à New York, d'une part, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Université de Batna, d'autre part, cette nouvelle édition traitera de différentes thématiques.

Parmi les thématiques retenues, figurent les énergies renouvelables, la biologie, biotechnologies et l'imagerie médicale, le génie civil et l'architecture.

Le ministre a expliqué que ce rendez-vous scientifique vise à "faire bénéficier les scientifiques et chercheurs en Algérie des dernières avancées de la science, en privilégiant des travaux d'échanges de pratiques, de recherche et de supervision", ajoutant que l'objectif est de "mettre en synergie les diverses compétences et d'asseoir un

réseau de relations privilégiées entre la communauté scientifique en Algérie et celle établie à l'étranger, en perspective de futurs projets de partenariat devant contribuer au développement de notre pays".

Une cérémonie de remise d'attestations aux participants sera organisée à l'issue de cette formation, a affirmé l'APS, soulignant que cet événement scientifique, le 2<sup>e</sup> du genre, "s'inscrit dans le cadre de l'initiative louable visant la consolidation des liens des membres de la communauté nationale à l'étranger avec leur pays d'origine, à travers la réalisation de projets viables et diversifiés dans le cadre d'universités d'été qui seront pérennisées et généralisées aux autres wilayas du pays".

B. M.

ORAN, USINE PEUGEOT CITROËN PRODUCTION ALGÉRIE

## Lancement des travaux de réalisation

Le projet de réalisation d'une usine Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA), a été lancé, dimanche dernier, à Tafraoui, dans la wilaya d'Oran, a annoncé le DG du projet industriel du groupe français en Algérie, Jérôme Fournier.

"Le chantier de réalisation de la future usine Peugeot Citroën a été lancé ce dimanche sur un terrain de 120 hectares situé dans la zone industrielle de Tafraoui, à Oran. 80 hectares sont destinés aux fournisseurs et 40 hectares pour la pose des équipements propres à l'usine", a indiqué Jérôme Fournier, dans une déclaration à l'APS, en marge de la conférence de presse animée par le vice-président du groupe PSA de la zone Moyen-Orient et Afrique, Jean-Christophe Quemard. L'usine entrera dans sa phase de production au premier semestre 2020 avec une capacité de 25.000 véhicules par an avec un objectif de porter cette capacité, quatre années plus tard, à 50.000 véhicules puis à 75.000 unités a précisé le même responsable. Le DG du projet du groupe automo-

bile français en Algérie a également indiqué que d'importants moyens seront mis en place pour assurer une production de 10 véhicules par heure. "Cette capacité peut être portée à la hausse en fonction du nombre des équipes", a-t-il précisé, ajoutant que la première série de véhicules sera produite à la fin du mois de janvier prochain.

L'usine de Tafraoui produira trois modèles de véhicules qui répondent à la demande du marché et du client algérien. Elle permettra la création de 1.000 postes d'emploi directs et 4.000 autres indirects, a encore ajouté Jérôme Fournier, précisant que le taux d'intégration sera de 15 % à la troisième année de production pour atteindre après six ans un taux de 40 %.

De son côté, le directeur général au ministère de l'industrie et des mines, Mustapha Hamoudi a déclaré à l'APS que ce projet "contribuera à la création de nouveaux postes d'emploi, apportera une valeur ajoutée à l'économie nationale et permettra l'exportation

de véhicules et des pièces de rechange". Il a également souligné que l'industrie automobile est l'une des priorités des pouvoirs publics.

Lors de sa conférence de presse, le vice-président de PSA de la zone Moyen-Orient et Afrique, Jean-Christophe Quemard a indiqué que le groupe qu'il représente est disponible à produire un grand nombre de modèles de véhicules après accord des autorités algériennes.

"Le Groupe PSA respectera les clauses du cahier de charges et de la réglementation en vigueur", a-t-il assuré.

Pour rappel, un protocole d'accord pour la construction d'une usine de montage Peugeot Citroën de production a été signé en novembre 2017.

Le capital de la société est réparti selon la règle 49/51, entre l'entreprise nationale de production de véhicules industriels (PMO) de Constantine, le groupe Condor, un opérateur pharmaceutique pour le côté algérien et le groupe PSA français.

APS

EL-TARF

## 5<sup>e</sup> édition du Ciné-plage

La 5<sup>e</sup> édition du Ciné-plage d'El-Tarf a été ouverte, lundi dernier, avec dix projections cinématographiques proposées à la plage El-Mordjane d'El-Kala, a indiqué le directeur local de la culture.

Inscrite dans le cadre du programme d'animation de la saison estivale 2019, à l'initiative de l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), avec la participation de la direction locale de la culture, cette manifestation devra se poursuivre jusqu'au 2 août prochain.

Les projections, 5 courts et 5 autres longs métrages, sont au menu de cette manifestation culturelle, a précisé la même source, signalant que les estivants sont invités à la projection de deux films par soirée, un court et un long métrage, et ce, durant 5 jours de suite.

Cette manifestation culturelle est appelée à égayer les soirées des estivants, nombreux en cette période de canicule. Un programme d'animation culturelle varié a été, par ailleurs, concocté par la direction locale de la culture où un bouquet de chanteurs locaux dont la troupe du patrimoine Aïssaoua El-Dendania et les jeunes Issam et Fethi d'El-Tarf animent les soirées des estivants, a-t-on signalé en notant que 5.000 titres de livres, différents domaines, sont également mis à la disposition des baigneurs dans le cadre de la biblio-mobile.

## Raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz à 100 %

La concession de distribution de l'électricité et du gaz d'El-Tarf peut s'enorgueillir de l'achèvement à 96,07 % des travaux de raccordement des foyers de cette wilaya au réseau d'alimentation en électricité et à 88 % pour celui du gaz naturel.

S'exprimant en marge d'une cérémonie tenue à l'occasion de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaires de la création de la Sonelgaz, Abdelkader Damen, a affirmé que les plans de développement élaborés par cette société ont permis d'améliorer sensiblement la qualité de vie des citoyens de cette wilaya frontalière.

Pas moins de 7.500 foyers ont bénéficié d'un raccordement au réseau d'alimentation en électricité dans la wilaya d'El-Tarf, a-t-il souligné, précisant que le reste, soit quatre périmètres, localisés dans la commune de Bougous, et ont été retardés en raison de la défaillance des entreprises désignées préalablement, seront achevés "au plus tard dans 20 jours".

Ceux ayant trait au raccordement au réseau de distribution publique du gaz naturel, qui ont touché à ce jour 5.000 foyers, seront, quant à eux finis achevés "la fin du mois de septembre prochain", a-t-il noté.

Lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part également le président de l'assemblée populaire de la wilaya (P/APW), le wali Benaarar Harfouche, l'accent a été mis également sur les résultats obtenus en matière de raccordement aux réseaux d'alimentation en électricité et du gaz de ville, ce qui a permis de faire profiter de cette précieuse énergie des zones enclavées et reculées dans cette wilaya frontalière.

APS

HONG-KONG

# Nouvelles manifestations



**Les manifestants prodémocratie ont de nouveau essuyé des tirs de gaz lacrymogène dimanche à Hong Kong, alors que Pékin a promis de ne pas rester "les bras croisés" face aux "forces abjectes" sapant l'unité nationale, au lendemain de heurts dans l'ex-colonie britannique.**

La police anti-émeutes a dispersé la foule à l'aide de gaz lacrymogène dans le quartier cosmopolite de Sheung Wan sur l'île principale de Hong Kong. Ces manifestants ont immédiatement rejoint un groupe plus important, près du bureau de liaison représentant les intérêts de Pékin dans ce territoire semi-autonome du sud de la Chine. La mégapole, qui traverse sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession en 1997 par Londres, a déjà connu huit week-ends consécutifs de manifestations de plus en plus souvent suivies d'affrontements entre de petits groupes radicaux et les forces de l'ordre. Au lendemain de heurts samedi soir entre protestataires radicaux et policiers, l'agence officielle Chine nouvelle s'est élevée contre les "forces abjectes" menaçant les fonde-

ments du principe "Un pays, deux systèmes", qui avait présidé à la rétrocession.

"Le gouvernement central ne restera pas les bras croisés et ne laissera pas la situation perdurer", avertit l'agence. En attendant une grève générale prévue lundi, des milliers de personnes ont encore défilé dimanche après-midi. "Je suis plus inquiète qu'optimiste", a confié à l'AFP Florence Tung, une avocate stagiaire de 22 ans, qui a manifesté dans le quartier résidentiel de Tseung Kwan O. "On a l'impression que, quel que soit notre nombre, on ne peut pas changer notre gouvernement", poursuit-elle, en référence au fait que les dirigeants de la ville ne sont pas élus au suffrage universel.

Kai Hou, 41 ans, affirme de son côté ne pas cautionner les tactiques violentes de la frange la plus radicale des manifestants, mais se dit d'accord avec leurs objectifs généraux.

"Tout le monde n'approuve pas leurs actions radicales, mais leur but est simple: ils veulent faire de Hong Kong un endroit meilleur", explique-t-il.

La seconde manifestation s'est déroulée sur l'île de Hong Kong, à Kennedy Town (ouest) et devait s'achever dans un parc proche du siège du Bureau de liaison, organe du gouvernement central chinois.

Il y a deux semaines, cet immeuble

proche du front de mer et voisin du siège du gouvernement local avait été la cible de jets d'oeufs par des manifestants qui avaient tagué sa façade.

Pékin, qui avait dénoncé des dégradations "absolument intolérables", multiplie depuis lors les mises en garde. Cette semaine, la garnison de l'Armée populaire de libération (APL) basée à Hong Kong, a aussi lancé un avertissement au travers d'une vidéo musclée mettant en scène sa capacité d'intervention. Les autorités locales ont également durci le ton et une quarantaine de manifestants ont été inculpés pour participation à une émeute, une infraction passible de dix ans de prison.

La police a lancé plusieurs salves de gaz lacrymogène devant un commissariat, repoussant les manifestants dans des rues habituellement fréquentées par badauds et touristes envahissant ses centres commerciaux.

Des protestataires ont aussi temporairement bloqué l'un des tunnels routiers permettant de rejoindre l'île de Hong Kong. La mobilisation avait alors débuté avec la dénonciation d'un projet de loi - aujourd'hui suspendu - qui proposait de légaliser les extraditions vers la Chine.

Les revendications se sont depuis élargies à la dénonciation du recul des libertés dans l'ex-colonie britannique ou à l'exigence de réformes démocratiques.

YÉMEN

## Les Houthis et l'Onu finalisent un accord sur la reprise de l'aide alimentaire

Les rebelles yéménites houthis et les Nations unies ont annoncé dimanche un accord sur la reprise de l'aide alimentaire dans des zones contrôlées par les insurgés dans le Yémen en guerre, qui était suspendue depuis le 20 juin. Le document a été signé samedi à Sanaa, capitale du Yémen contrôlée par les houthis, ont précisé dimanche des médias contrôlés par les insurgés. Il prévoit notamment l'inscription dans une base biométrique des civils qui ont besoin d'aide de manière à garantir une "distribution effective et efficace" et à en "faire profiter les plus pauvres", selon le site en ligne Alsyasiah. L'accord mentionne également une "transparence totale" pour les opérations d'enregis-

trement des bénéficiaires de l'aide et pour la distribution, selon la même source. Les Nations unies ont confirmé la finalisation de cet accord.

"A la suite de négociations avec les autorités basées à Sanaa, le Programme alimentaire mondial a signé un accord de haut niveau qui constitue un pas important vers l'adoption de garanties (...) de notre opération humanitaire au Yémen", a déclaré dimanche Hervé Verhoosel, porte-parole de cette organisation de l'Onu. "Nous espérons que les détails techniques pourront être convenus dans les prochains jours", a-t-il ajouté dans un courriel adressé à l'AFP.

Le patron du PAM, David Beasley, avait annoncé le 18 juillet un "accord

de principe" pour la reprise de l'aide. Celle-ci avait été suspendue le 20 juin après des accusations de détournement par les rebelles houthis de l'aide destinée aux civils yéménites.

Le conflit au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, dont une majorité de civils, selon diverses sources humanitaires. Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit 80% de la population, ont besoin d'assistance, selon l'ONU. Les rebelles houthis, soutenus par l'Iran, sont opposés aux forces progouvernementales, appuyées par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite depuis 2015.

Agences

IRAN

## Saisie d'un nouveau navire étranger

La chaîne iranienne Press TV annonce que les militaires iraniens ont arraisonné un pétrolier étranger qui livrait en contrebande du combustible à des pays arabes dans le Golfe.

Des militaires du Corps des Gardiens de la révolution islamique ont arraisonné un tanker étranger transportant 700.000 litres de pétrole de contrebande pour des pays arabes dans le Golfe.

Le navire transportant le carburant de contrebande a été conduit vers la ville portuaire iranienne de Bouchehr et le pétrole a été livré à la Société nationale de distribution de produits pétroliers, selon la loi iranienne.

"Les forces navales du Corps des Gardiens de la révolution ont saisi un pétrolier étranger dans le golfe Persique qui faisait de la contrebande de carburant pour certains pays arabes", a déclaré le commandant Ramezan Zirahi. "Il transportait 700.000 litres de carburant. Sept marins à bord du navire-citerne, de nationalités différentes, ont été arrêtés."

Le 19 juillet, l'Iran a saisi un pétrolier britannique dans le détroit d'Ormuz pour des violations du droit maritime. Cette intervention faisait suite à l'arraisonnement par les forces britanniques d'un tanker iranien près de Gibraltar.

Le pétrolier panamien Riah a été arraisonné à son tour le 14 juillet. Téhéran avait accusé le navire de transporter du pétrole de contrebande.

CONGO-BRAZZAVILLE

## Réinsertion des ex-combattants du Pool

Comment réinsérer les ex-combattants ninjas du Pool au sud du Congo-Brazzaville, une région qui sort des troubles ? Certains d'entre eux sont impliqués dans la réalisation d'un projet devant mobiliser entre 2 et 3 millions de dollars destinés aux pistes rurales, à des écoles et autres centres de santé. Ce projet cofinancé par les Nations unies et le gouvernement congolais a démarré vendredi 2 août à Nzinzi, dans le district de Mindouli.

Ce projet intègre la composante réinsertion d'une grande opération DDR (Désarmement, démobilisation et réintégration) qui va démarrer dans un proche avenir. Elle démarre bientôt et ne saurait tarder, assure Euloge Landry Kolélas, Haut commissaire à la réinsertion des ex-combattants. Tous les ingrédients sont réunis.

Agences

AVEC UN TAUX D'INTÉGRATION DE 65%

# Le minicar algérien « Africa » voit le jour

*Après le scandale de la pseudo-industrie automobile version Bouchouareb, le voile commence à se dissiper sur des projets gardés sous le boisseau depuis plusieurs années et dont les promoteurs soulignent un fort taux d'intégration et une plus-value pour l'économie nationale.*



## La future Volkswagen Golf 8 surprise sans camouflage !



AVEC UN TAUX D'INTÉGRATION DE 65%

## Le minicar algérien « Africa » voit le jour

Après le scandale de la pseudo-industrie automobile version Bouchouareb, le voile commence à se dissiper sur des projets gardés sous le boisseau depuis plusieurs années et dont les promoteurs soulignent un fort taux d'intégration et une plus-value pour l'économie nationale.



C'est le cas notamment pour le secteur de la fabrication des bus et cars qui bénéficie d'un savoir-faire local vérifié et d'une industrie de sous-traitance longtemps éprouvée par la SNVI à travers sa gamme de véhicules de transport de personnes.

Méditerranée Polyester (Medit-Pol) est une entreprise domiciliée à Khemis El-Khechna, près d'Alger, qui a consolidé son expérience, 20 années durant, en assurant l'habillage des bus, minibus et autocars de la société nationale SNVI. Elle est aussi à l'origine du design et de la conception de composants de carrosserie des véhicules comme le prototype de bus 4X4, l'autobus 100L6 ainsi que la cabine basculante du camion SNVI K66.

L'usine de Medit-Pol s'étend sur une superficie de 18.000 m<sup>2</sup>. Elle se décompose en plusieurs ateliers, moulage, injection et thermoformage, carrosserie, embarcation, stockage etc. Le cœur de l'activité reste la fabrication à base de résine, de dizaines de

composants divers pour les bus, les camions et les tramways.

### Un taux d'intégration de 65%

Fort de cette expérience et de ce précieux partenariat avec le constructeur historique national, Medit-Pol n'a pas hésité à franchir le pas de l'industrialisation en réalisant un prototype de minibus sous le label de « Africa », depuis la conception jusqu'à la fabrication et surtout un taux d'intégration local de 65%. Un taux particulièrement important que le premier responsable de l'entreprise, Saïd Hamza, a d'emblée justifié par la fabrication sur site de l'ensemble des pièces, de la carrosserie jusqu'au châssis en passant par les sièges, l'habillage, à l'exception du bloc moteur-propulseur qui vient de la SNVI Constantine et également des trains avant-arrière.

La seule opération d'importation concerne le matériau de base pour la fabrication des composants en plastique, en l'occurrence,

la résine. Et même si ce projet ambitieux n'a bénéficié jusque-là ni des avantages accordés dans le cadre de l'Andi et le CNI, ni de crédits octroyés auprès des banques, il reste pour l'heure en attente des différentes autorisations et autres agréments devant être délivrés par le ministère de l'Industrie et des Mines. Alors que l'on sait maintenant les grandes facilités accordées au cercle fermé des tenants des importations déguisées de véhicules.

### Le parcours du combattant

Les responsables de Medit-Pol, au cours d'une conférence de presse organisée hier mardi, ont mis le doigt sur les principaux obstacles qui entravent le bon déroulement de leur activité, à savoir la dépendance d'un seul donneur d'ordre, la SNVI, les autorisations d'importation des matières premières, le besoin de foncier pour la production en chaîne et, bien sûr, les autorisa-

tions pour l'investissement industriel. Ils signaleront, par ailleurs, le blocage au port de quantités importantes de résine dont la durée de vie est limitée à seulement 4 mois et qui est le matériau de base pour la fabrication des composants et, de ce fait, honorer les engagements pris avec la SNVI. Parallèlement à ce projet, un autre investissement a été mûri avec le groupe Elsecom pour la fabrication de bus de la marque Isuzu, et dont le dossier d'approbation attend au niveau du ministère de l'Industrie depuis 3 ans. Le minicar Africa, conçu et fabriqué par Medit-Pol, affiche une capacité d'accueil de 36 places assises et 11 debout et une carrosserie avec deux portes d'accès. Il est équipé d'un moteur diesel d'origine Deutz de 4 cylindres à injection directe et développant une puissance de 130 ch.

Son prix de vente serait au moment de sa future production et commercialisation autour de 8.200.000 DA.

## Des sous-traitants turcs et chinois pour accompagner l'usine Emin Auto...

Le projet d'usine de montage et d'assemblage automobile Emin Auto dans la wilaya de Aïn-Témouchent sera accompagné de plusieurs sous-traitants turcs et chinois. D'une superficie totale de 34 hectares, le projet, réalisé à 80%, n'attend que le feu vert du Conseil national d'investissement (CNI) pour entamer la dernière ligne droite avec la construction de l'usine. Cette unité d'assemblage et de montage, qui devra générer des milliers d'emplois directs et indirects, devra à terme exporter vers l'Afrique.

Les marques qui seront assemblées sont JAC, Ssangyong et GMC avec des véhicules utilitaires, poids lourds légers, véhicules de tourisme et des SUV. M. Nihat Sahsuvar Oglu, P-dg de la société Emin Auto, présente sur le marché algérien depuis près de 20 ans, reste confiant quant à l'attribution du feu vert du CNI en affirmant que toutes les conditions sont réunies.

Le patron d'Emin Auto, qui n'a ménagé aucun effort pour peaufiner son projet d'investissement propre, a expliqué lors de la visite du site devant accueillir l'usine, que le gouvernement chinois s'est engagé à accompagner le projet dans son processus de fabrication, selon les accords de coopération entre les deux pays.

Une commission du ministre de l'Industrie a été mise en place récemment pour étudier les différents projets pour l'attribution des agréments pour les usines, avait indiqué le ministre de l'Industrie et des Mines lors de sa visite de l'usine de Renault Trucks Soprovi.

## Après le Nurburgring, la Megane RS Trophy-R triomphe au Spa Francorchamps



C'est à l'occasion des journées circuit baptisées "RS Days" au Spa Francorchamps que Renault Sport a profité de l'occasion pour battre le record du circuit avec un tour établie en 2'48"338, détrônant la Honda Civic Type R qui avait bouclé le tour en 2'53"72.

Avec toujours le même pilote au volant, Laurent Hurgon, cette version extrême de la Mégane RS a vu son poids allégé grâce notamment à l'utilisation de matériaux allégés : jante optionnelle en carbone (-2kg) capot en carbone composite (-8kg), échappement Akrapovic en titane (-6kg), train arrière sans les roues directrices (-38kg) et une batterie DESS lithium (-4,5kg), pour au final un gain de poids de 130 kg par rapport à une RS classique.

Cette version extrême sera produite à seulement 500 exemplaire avec un prix de départ à 55 000 euros.

## La future Volkswagen Golf 8 surprise sans camouflage !

Après plusieurs spyshots en camouflage et les nombreux teasers de Volkswagen sur sa future Golf 8, voilà que cette dernière a été surprise en pleine séance de photo à Madrid en Espagne, et cette fois-ci sans maquillage !



La future Volkswagen Golf 8 s'est dévoilé sans camouflage lors d'une séance photos pour ce qui semble être une publicité pour la promotion de la voiture. A première vue cette Golf 8 ressemble bien à une Golf, ses lignes rappellent beaucoup ceux de la Golf 7, et même si les spécialistes y voient beaucoup de détails, les néophytes n'y verront qu'une Golf 7 embellie, avec bien évidemment des optiques et bou-

cliers bien spécifique.

Pas de photo de l'intérieur pour l'instant, mais Volkswagen avait bien laissé échapper y a quelques mois un croquis de l'intérieur montrant une planche de bord incluant l'instrumentation et la console centrale en un seul combiné, passage peut être au tout numérique !

Pour rappel, la sortie de la Golf 8 ayant été repoussée pour des soucis de mise au point, Herbert Diess, patron du groupe Volkswagen, à confirmer que les clients seront bel et bien livrés avant la fin de l'année, mais aucune date de sortie n'a été communiquée, la Golf 8 serait présentée au salon de Frankfurt en

septembre...ou pas ! puisque ça coïnciderait avec la présentation de l'autre compact électrique tant attendu de la marque, la ID3. La marque voudrait éviter de faire de l'ombre à l'une ou l'autre, la présentation de la Golf 8 serait peut être repoussée à plutard avec un événement dédié !

## Skoda Algérie : remise maintenu sur la Octavia Business pour le mois d'août

Pour le mois d'août, Skoda Algérie maintient la remise sur l'Octavia dans sa finition Business, le prix remis est toujours de 2.999.000 DZD au lieu de 3.149.000 DZD, soit une remise de 150.000 FDZD. La Skoda Octavia Business, qui est

considéré comme l'entrée de gamme chez Skoda, est équipée d'un moteur 2.0 TDI 143 ch associé à une boîte à vitesse manuelle à 6 rapports, elle offre, entre autres, 6 airbags, une radio Swing avec un écran tactile de 6,5

mande de climatisation manuelle et un salon en tissus. Extérieurement, la Skoda Octavia Business s'équipe de jante en alliage Velorum en 16 pouces, des feux de jour à LED et une peinture métallisée.

## Baic Algérie : les prix de leurs modèles maintenus sauf pour le Terralord

Baic Algérie annonce le maintien des prix de leurs modèles de véhicules proposés sauf le Terralord, avec ses deux versions 4x2 et 4x4. Ainsi, le Terralord 4x2 est affiché au prix de 4.000.000 DZD au lieu de 3.600.000 DZD, la version 4x4, quant à elle, est proposée au prix de 4.600.000 DZD au lieu de 3.960.000 DZD.

Le Terralord est proposé avec un seul niveau de finition sur



les deux versions, avec notamment une sellerie cuir, un écran tactile 8 pouce avec caméra de recul, il est équipé d'un moteur

2.5 Turbo Diesel sur base du moteur ISUZU, il développe 100 ch et 360 Nm de couple.

## Un moteur 1.0L TCe 100 chevaux pour le Dacia Duster



Dacia continue la modernisation de sa gamme de moteur et offre au Duster un nouveau moteur 1.0L 100 ch en entrée de gamme, en remplacement du 1.6L SCE 115 ch, ce nouveau 3 cylindre turbo est certes moins puissant mais gagne légèrement en couple, en consommation et en émission de CO<sub>2</sub>.

Construit à l'usine Pitești en Roumanie, ce TCe 100 est le dernier né de l'alliance Renault Nissan, et est offert exclusivement avec une transmission manuelle à 5 rapports et traction avant.

Même si moins puissant que le 1.6L, ce 1.0 TCe offre plus de réactivité grâce au turbo et les 4 Nm de couple de plus (160 Nm contre 156 Nm auparavant) ce couple est disponible dès 2750 trs/mn, mais les performances sont en baisse avec le 0 à 100km en 12.5s et vitesse maximale de 168 km/h (contre 11.9s et 172 km/h pour le 1.6L) Dacia annonce une consommation de 5.5L/100km et un taux d'émission CO<sub>2</sub> de 125g/km.

Ce moteur vient compléter la gamme de moteur déjà fournis avec le Blue DCi 95ch et 115 ch ainsi que le 1.3 TCe 130ch et 150ch. Les tarifs commencent à 12 490 Euros.

## Pagani dévoile sa Huayra Roadster BC et ses 802 chevaux



Pagani Automobili a levé le voile sur la nouvelle Pagani Huayra Roadster BC, une Supercar qui devrait effectuer sa première apparition publique dans le cadre du Concours d'Élégance de Pebble Beach, en Californie, en

août prochain.

Cette Huayra Roadster BC qui marche sur les traces de la très exclusive Pagani Huayra BC développée en l'honneur de Benny Cañola (un proche d'Horacio Pagani) et présentée en

2016 par le constructeur transalpin, propose, comme le modèle coupé, une version allégée et plus affûtée de sa version de série.

Cette Huayra Roadster BC affiche un poids de 1 250 kg en légère baisse (de 30 kg) par rapport à la Huayra Roadster standard, grâce à l'utilisation de matériaux tels que le carbone et le titane dans sa fabrication, et reçoit également un kit carrosserie spécifique qui lui permet de disposer de 500 kg d'appuis à 280 km/h et de garantir ainsi des accélérations latérales de l'ordre de 2.2 G.

Sous cette carrosserie remaniée prend place un habitacle habillé de cuir et de fibre de carbone, mais aussi (et surtout) un bloc AMG V12 6.0 litres biturbo développant quelque 802 ch et 1 050 Nm, qui associé à une boîte automatisée Xtrac à 7 rapports propulsera cette Huayra Roadster BC à des vitesses que l'on imagine sensiblement identiques à celles proposées par le modèle coupé.

Évidemment cette préparation a un prix, fixé par le constructeur de San Cesario sul Panaro à un peu plus de 4 millions d'euros.

# KIA Stinger GT420 : Unique... mais pour circuit !

*Kia Motors UK, en collaboration avec le Hyundai Motor Europe Technical Centre de Rüsselsheim, en Allemagne, a développé une version circuit unique de la Kia Stinger, baptisée GT420.*

Ce châssis livré en Grande-Bretagne en février 2017, était à l'origine un modèle de pré-production qui fut notamment utilisé pour des démonstrations dans les émissions « Top Gear » (de la BBC) et « The Grand Tour » sur Amazon. Il servit lors de nombreuses manifestations et totalisa plus de 10.000 miles (près de 16.000 km), soit cinq fois plus que la distance couverte habituellement par un véhicule de pré-production.

Destiné récemment à la destruction, il a été sauvé in-extremis par Kia Motors UK pour devenir ce one-off GT420, un modèle animé par un V6 3.3 litres biturbo développant 428 ch et 560 Nm (contre 370 ch et 510 Nm pour le modèle standard), grâce, notamment, à l'installation de filtres K&N et d'une ligne d'échappement allégée Milltek Sport, sa transmission automatique ayant quant à elle été



recalibrée pour offrir des passages de rapports plus efficaces en modes Sport et Sport+. L'habitacle, de son côté, a été réduit à sa plus simple expression, avec la suppression de nombreux éléments pour gagner 150 kg sur la balance, il s'est vu greffé un arceau de

sécurité, un siège baquet Sparco ainsi qu'une batterie Lite Blox LiPo (22 kg gagnés grâce à cette seule batterie).

Cette Stinger GT420 dont le châssis abaissé a également fait l'objet de renforcements, repose enfin sur des jantes OZ Racing Leggera chaussées

de pneus Pirelli Trofeo R. Kia Motors UK n'a pas précisé les performances de cette Stinger GT420 ni l'avenir qui lui sera réservé, mais ce châssis qui aurait dû finir au broyeur, sera à l'évidence plus utile comme véhicule de démonstration sur les circuits.

## Futur Pick Up Peugeot sur base de Changan Kaicene F70



Après l'accord de co-développement signé entre le groupe PSA et le géant automobile chinois Changan pour l'élaboration d'un pick up, le projet semble bien avancer puisque Changan vient de lancer son premier pick up qui servira de base pour le futur pick up Peugeot. Actuellement, Peugeot possède déjà son pick up sur la base d'un autre modèle chinois de la marque DongFeng, le Riich, lequel à son tour est un clone de l'ancien pick up Nissan. Aujourd'hui, et même si DongFeng détient 13% du groupe PSA, ce dernier s'est tourné vers Changan pour son prochain pick up, à noter qu'il y a déjà des partenariats de technologie existants entre DF et Changan. Aujourd'hui, Changan vient de dévoiler le Kaicene F70, un grand pick up mesurant 5,33m de long pour 1,93m de large, et un empattement de 3,18m, l'énorme engin est animé par un moteur 2.5 turbo diesel d'origine Isuzu. Vraisemblablement, peut d'éléments changeront pour la version française, elle aura une face avant spécifique cela va de soi, l'intérieur déjà très au goût du jour rappelant quelques modèles Peugeot, notamment le 3008. Reste à savoir si le moteur Isuzu sera maintenu ou bien il aura droit à une mécanique d'origine PSA, et bien sûr les marchés où il sera commercialisé.

## Citroën s'appellera désormais Zitrön en Allemagne

100 ans de mauvaise prononciation doivent cesser, selon Citroën Allemagne, qui a d'ailleurs modifié tous les logos de son site web. Les utilisateurs de site Citroën Deutschland ont eu la surprise de voir la marque au chevron rebaptisée Zitrön !

Ce changement inattendu s'ex-

plique selon Wolfgang Schlimme, PDG de Citroën Allemagne, par le fait que les Allemands ont essayé de prononcer correctement le nom de la marque pendant 100 ans, sans y arriver. Outre le site Internet Citroën, ce sont aussi les pages Facebook et Instagram du

constructeur français qui ont été modifiées. Ce qui ressemble à un poisson d'avril en plein mois de juillet n'est en réalité qu'une blague, c'est le service de communication de Citroën bien aidé par l'agence Havas de Düsseldorf qui a sorti ce canular à l'occasion des 100 ans de la marque !

## La Ford Mustang fête ses 55 ans avec un modèle dédié

La Mustang fête ses 55 ans, et pour l'occasion Ford lance une série spéciale du modèle nommé Mustang55, disponible en version fastback et cabriolet et équipé du fameux V8 de 450 chevaux en boîte manuelle, et 440 chevaux avec boîte automatique 10 rapports !

Reconnaissable à son toit de couleur noire, ainsi que les stickers sur le capot et les bas des flancs, contrastant avec de nombreuses couleurs de carrosserie disponible, la voiture opte aussi pour des jantes de 19 pouces, un logo assombri mais le becquet sport est une option à 500 euros sur la fastback.

La Mustang 55 se dote à l'intérieur de sièges avant en alcantara chauffants et climatisés, des



inserts en carbone sur la planche de bord, un système audio à 12 haut-parleurs et du système multimédia SYNC3. Elle peut être aussi verrouillée ou déverrouillée à distance et même la localisation grâce à l'application FordPass. Sur la version équipée de la boîte

automatique elle peut même être démarré à distance !

La Ford Mustang 55 affiche un prix de 52.000 euros pour la fastback et 56.000 euros pour le cabriolet, les mêmes versions en boîte automatique coûte 2.000 euros de plus.

41<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

# Clôture en apothéose

*Au cours d'une conférence de presse précédant la soirée de clôture, le commissaire du Festival, Youcef Boukhentache, a estimé que l'édition 2019 du Festival international de Timgad était meilleure que celle de 2018.*

Le rideau est tombé, dans la soirée du jeudi à vendredi, sur la 41<sup>e</sup> édition du Festival international de Timgad (Batna) avec une clôture en apothéose de cette traditionnelle manifestation.

Devant une assistance nombreuse qui s'est donnée rendez-vous, cinq soirées durant, au théâtre de plein air de Timgad, le chanteur Aïssa Brahimi, accueilli par un déluge d'ovation, a chanté et enchanté, proposant aux familles présentes, aux jeunes et moins jeunes un bouquet de chansons puisées du patrimoine chaoui.

La troupe folklorique Refaâ de N'gaous a pris le relais, et au son du bendir et de la gasba, le chanteur de la troupe, Malik Chaoui, a enflammé la scène entonnant des tubes de la chanson chaouie moderne.

Les troupes Thaziri de Merouana et Mezoud Sidi Merzoug de Batna enchaînent et font voyager le public dans le monde des sonorités chaouies présentant un cocktail d'anciennes et



de nouvelles chansons, ovationnées par les présents.

Cette soirée de clôture a été ouverte par le spectacle chorégraphique *Hamassat Adjyal* produit par le commissariat du festival et mis en scène par Madjed Kouitane, où une demi-heure durant, des danseurs ont présenté des tableaux chorégraphiques relatant des époques de l'Histoire de l'Algérie, depuis de la Guerre de libération, l'Indépendance, puis la décennie noire et l'actuelle époque, subjuguant par la justesse de leur interprétation et l'harmonie de leurs gestes servie par une musique captivante d'autant que le message était de préserver l'Algérie et la protéger des éventuels dangers.

Au cours d'une conférence de presse précédant la soirée de clôture, le commissaire du Festival, Youcef Boukhentache, a estimé que l'édition 2019 du Festival international de Timgad était meilleure que celle de 2018, arguant que le casting de cette édition était fructueux, en témoigne, a-t-il soutenu, "la présence du public à chaque soirée".

Il a ajouté que le commissariat du Festival œuvre à créer un partenariat avec le Théâtre national pour programmer dans les prochaines éditions du Festival des spectacles chorégraphiques et théâtraux, soulignant que le théâtre faisait partie du programme du Festival international de Timgad dans ses premières éditions.

Soulignant que le budget de cette édition a été "réduit de 40% par rapport à l'édition précédente", le commissaire du Festival a salué les efforts déployés par la wilaya de Batna et les partenaires de cette édition, l'Onda et l'ONCI, notamment.

En dépit des "couacs" enregistrés, notamment ceux relatifs au retard dans le début des soirées, la sonorisation défectueuse par moment, l'édition 2019 du Festival international de Timgad, dont le coup d'envoi a été donné le 28 juillet dernier par la ministre de la Culture, Meriem Merdaci, a réussi à créer une atmosphère de gaieté et de joie et a drainé, chaque soirée, un public nombreux.

## L'association Izelman présente son œuvre "El Kar wel Far"

La troupe Izelman (Ilizi) a présenté, jeudi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), sa pièce "El Kar wel Far" dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition des Journées du théâtre du Sud.

Produite par l'Association Izelman pour le patrimoine culturel et de l'artisanat, "El Kar wel Far" braque la lumière sur la vie quotidienne des

Touaregs d'antan, privés de leurs biens et de leurs droits, ainsi que sur les événements historiques ayant eu lieu dans cette région frontalière avec la Libye, notamment la bataille Tebbou. Le metteur en scène, Othman Oukacem, a concrétisé avec brio des tableaux de la vie quotidienne et culturelle des Touaregs en ajoutant des morceaux d'Imzad, un

instrument traditionnel de musique connu chez les tribus touareg joué souvent par les femmes. La 9<sup>e</sup> édition des Journées du théâtre du Sud s'est poursuivie jusqu'au 3 août avec la participation de huit troupes de théâtre des wilayas du Sud.

Des conférences, des ateliers de formation, des débats et des expositions auront lieu également en paral-

lèle.

La clôture des Journées de théâtre du Sud a vu la présentation de la pièce "Koussouf" de l'association culturelle des arts dramatiques "Sarkhat Errak'h" de Tamanrasset.

THÉÂTRE DU SUD

## La pièce "Wajaâ" de Tindouf à l'honneur

La pièce de théâtre "Wajaâ" de l'association Sahara pour le théâtre et les arts audiovisuels de Tindouf a été présentée, dans la soirée du jeudi à Alger, dans le cadre du programme Théâtre de rue de la 9<sup>e</sup> édition des Journées du théâtre du Sud.

Produite par le metteur en scène Ben Habib Idris en 2019, cette pièce retrace le parcours de Batoule qui met au monde un enfant illégitime souffrant de déformation, et décide de ne lui permettre de grandir qu'à l'intérieur d'une cave pour éviter l'indignation de la société. Pour l'empêcher de s'évader, elle ne cesse de lui parler d'une "ogresse" effrayante qui a fini par s'ériger dans la mémoire du petit. Parfaitement accordées à l'habillage musical triste diffusé en arrière-fond, les péripéties mettent à nu la compas-

sion maternelle de Batoule qui, friande de conseils, demande un éclairage d'un religieux de la "Hadhra" qui lui recommanda reconnaissance pour qu'elle se libère de ces sentiments.

Présenté dans un moule sociétal réaliste imprégné de l'amertume et de la symbolique, et mis en scène par M. Ben Habib également scénographe, le spectacle a été joué en langue arabe (classique et argot) et merveilleusement interprété par les comédiens Amiri Nour El-Houda dans le rôle de Batoule, Ibrahim Mohamed Salem (le fils Salah) et Sambaoui Mahdjoub (un religieux de la Hadhra).

Fruit d'une collaboration avec la Direction des œuvres universitaires de Tindouf, cette pièce d'une heure de temps, qu'a abritée le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), a

ébloui le public qui a longtemps applaudi les prestataires à l'issue de la représentation.

Exprimant sa joie de prendre part à cette manifestation, M. Ben Habib a estimé qu'un tel rendez-vous était "un répit pour les comédiens du Sud et une occasion pour échanger les expériences et les expertises", dans l'espoir d'établir "une coopération entre les différents acteurs de cet art".

Les 9<sup>es</sup> Journées du théâtre du Sud se poursuivent encore avec plusieurs chefs-d'œuvre à l'instar de "El Kar wel Far" de Djanet (invité d'honneur) prévue jeudi soir, ou encore la pièce "Koussouf" de Tamanrasset programmée le jour de clôture de cette manifestation.

### Julien Clerc en concert en septembre 2019 à Alger

Le chanteur de variétés françaises Julien Clerc sera en concert à Alger en septembre prochain et ce, à l'invitation de l'Institut français de la ville. L'artiste interprète de « Femmes, je vous aime », « Ma préférence à moi » ou encore « Melissa » viendra à la rencontre du public d'Alger, à l'occasion, notamment, de la « tournée des cinquante ans ». Les mélomanes auront ainsi la chance de revenir sur 50 ans de carrière de Julien Clerc, l'un des chanteurs de la musique française et ce, le 12 septembre à 19h30 à l'Opéra Boualem-Bessaïh.

Le prix d'accès à l'événement a été fixé à 1.500 DA, et les tickets seront, par ailleurs, à acheter au niveau de la billetterie de l'Opéra. La date d'ouverture de celle-ci n'a pas encore été communiquée.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BLIBA  
DAIRA DE BOUFARIK  
COMMUNE DE BOUFARIK  
NIS : 098409209063220  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N°: 07/2019

La commune de Boufarik lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de projet suivant :  
RENOVATION RESEAU D'AEP RUE MAHIEDINI KHALED ET RUE CHERCHALI A BOUFARIK  
Les entreprises qualifiées dans le domaine d'hydraulique comme activité principale, qualification et classification catégorie minimale quatre II et plus en cours de validité, ayant réalisé au moins deux projets similaires et disposant au minimum : un ingénieur en hydraulique, un rétro chargeur ou une pelle mécanique, une électro soudeuse, une moyenne de chiffre d'affaires des bilans des trois dernières années égale à cinq millions de dinars (5 000 000,00 DA), peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service des marchés de l'APC de Boufarik contre le paiement d'une somme de 2 000,00 DA.

**Le délai de réalisation ne doit pas dépasser 03 mois, dépassant ce délai l'offre sera rejetée.**  
Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants :

**Le dossier de candidature :**

-Une déclaration de candidature, remplie, signée, paraphée et datée - Une déclaration de probité, remplie, signée, paraphée et datée -les statuts par les sociétés EURL, SARL, SNC et SPA. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :-certificat de qualification et de classification II et plus activité principale hydraulique -capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires.

**-Moyens humains :** justifier par la mise à jour de la CNAS en cours de validité

**Moyens matériels :** justifier par/carte grise plus police d'assurance + facture d'achat pour le matériel non roulant

**Références professionnelles :** justifier avec les attestations de bonne exécution dans les travaux d'hydraulique délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

**Offre technique :** Déclaration à souscrire, remplie, signée, paraphée et datée -cahier des charges rempli, signé et paraphé par le soumissionnaires portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté) -planning prévisionnel d'exécution des travaux signé et paraphé, mémoire technique justificatif

**Offre financière :** Lettre de soumission dûment remplie, signée, paraphée et datée, bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et daté (BPU) détail quantitatif-estimatif dûment rempli, signé et daté Cette enveloppe principale abrita trois (3) autres enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention :

**"Dossier de candidature", "Offre technique", "Offre financière" selon le cas.**

**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

**Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°:./2019**

**RENOVATION RESEAU D'AEP RUE MAHIEDINI KHALED  
ET RUE CHERCHALI A BOUFARIK**

La durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Le dépôt des offres est fixé entre (8:00h et 14:00), du dernier jour de la durée de préparation des offres. Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14,00h, au siège de la l'APC. Si la date coïncide à un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture sera prolongée au jour de travail qui suit. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmenter de la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

**Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouvertures des plis.**

Midi Libre n° 3762 - Mardi 6 août 2019 - Anep 191 6017 504

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ECH-CHELIFF  
DAIRA DE TENES - COMMUNE DE TENES  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 0 96 20 20 29 03 99 21

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public et suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2019 paru aux quotidiens nationaux "صوت الأحرار" et "Midi Libre" en date du 05/05/2019 pour la réalisation de l'opération citée dans le tableau ci-dessous et vu les procès-verbaux de la commission d'évaluation des offres technique et financière du 28/05/2019 à 10.00 h et à 14.00 h respectivement les opérations sont attribuées provisoirement comme suite :

Désignation de l'opération	Désignation de l'entreprise choisie et numéro d'identification fiscale	Montant proposé TTC (DA)	Délai d'exécution	Motif du choix de l'entreprise
Aménagement urbain cité Frères Bouriche	SARL TALBI Gérant : TALBI ABDELLAH Ouled Faresse w. Chlef NIF : 001502249001946	17.598.374,50	Cent vingt (120) jours	Offre qualifiée techniquement (56 pts)
Aménagement et revêtement de la route communale menant vers le village de Sidi Mérouane sur 02 km	ETPH M. KHLIFI ABDERAHMANE Oum Drou w. Chlef NIF : 197602010028739	20.966.610,00	Cent vingt (120) jours	Offre qualifiée techniquement (62 pts)
Travaux d'aménagement cité lotissement n°01 (2ème tranche)	SARL ETP BENZAMIA Gérant : BENZAMIA SALAH Harchoune - w.Chlef NIF : 001302099005550	18.898.628,00	Cent vingt (120) jours	Offre qualifiée techniquement (64 pts)
Aménagement et revêtement de la route reliant entre réservoir 1x1500 à Réacha et cité 160 logements sociaux sur 600 m	EURL OUAHAB ENTREPRISES Gérant : BOUMESSAOUD MOHAMED C. Chettia - w. Chlef NIF : 001502249001946	22.552.880,00	Cent vingt (120) jours	Offre qualifiée techniquement (55 pts)

Les soumissionnaires non retenus peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière dans un délai de trois jours à partir de la première parution de cet avis aux quotidiens nationaux et BOMOP et peuvent aussi introduire leurs recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux et BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Midi Libre n° 3762 - Mardi 6 août 2019 - Anep 191 6017 466

# MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

FOOT/LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

# "L'USM Alger se dirige vers le forfait"

L'USM Alger, champion d'Algérie confrontée à une crise financière aiguë, se dirige vers le forfait en Ligue des champions d'Afrique de football, alors qu'elle devait s'envoler lundi pour Niamey afin d'affronter, vendredi, le club nigérien de l'AS Sonidep, en match aller du tour préliminaire.

Le chargé de communication de l'USMA, Amine Tirmane, a tiré dimanche la sonnette d'alarme pour la énième fois : "Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pas encore trouvé de solution pour assurer notre déplacement au Niger qui devait se faire lundi. Nous avons reçu des assurances des autorités locales, mais rien de concret. Nous n'avons pas de ressources nécessaires pour effectuer le voyage, d'autant que le compte bancaire du club est toujours bloqué."

La décision prise par l'actionnaire majoritaire du club, le groupe ETRHB, détenu par les frères Haddad, de mettre en vente ses actions a entraîné le club algérois dans une crise financière sans précédent et les "dommages collatéraux" n'ont pas tardé à se manifester.



"Nous sommes vraiment dos au mur, sans réelle solution. Nous avons rencontré les responsables du ministère de la Jeunesse et des Sports pour faire un état estimatif des frais relatifs au déplacement, mais sans suite. L'USMA est en train de vivre des problèmes dont elle n'est nullement responsable. Ce serait une honte pour le

football algérien si l'USMA ne parviendrait pas à se déplacer au Niger. Nous sommes livrés à nous-mêmes. A défaut de trouver une solution, l'USMA se dirige vers le forfait pur et simple", a-t-il ajouté dans une déclaration accordée à la chaîne Dzaïr TV. Début juillet, la direction a annoncé qu'un accord final avait été conclu

entre l'ETRHB, dont le patron Ali Haddad est en prison pour plusieurs affaires, et une entreprise algérienne privée pour la reprise des actions du groupe actionnaire majoritaire de l'USMA. Mais depuis, rien n'a été fait et c'est le statu quo dans la maison usmiste.

JUDO/COUPE D'EUROPE

## L'Algérien Abdelkader Mabrouk en or

Le judoka algérien Abdelkader Mabrouk a remporté la médaille d'or dans la catégorie des moins de 73 kg de la Coupe d'Europe (juniors), dimanche à Poznan (Pologne).

L'Algérien s'est imposé en finale face au Tchèque Bydzovsky Adam, après avoir éliminé en demi-finales le Finlandais Heinonen Eetu.

Lors du tour préliminaire (Poule A), le seul représentant algérien dans cette compétition a disposé du Britannique Harry Le Maire et du Polonais Kaczor Kacper.

Cette Coupe d'Europe juniors enregistre la participation de 179 athlètes, dont 66 filles, issus de 25 nations, en présence de quelques pays non-euro-

péens à l'image de l'Algérie, du Canada, des Etats-Unis, de l'Australie et du Mexique. Avec cette nouvelle consécration, Abdelkader Mabrouk ajoute un nouveau trophée à son palmarès, après avoir remporté le titre africain dans sa catégorie chez les juniors deux fois de suite (2018-2019) et la Coupe africaine en 2018.

CHAMPIONNATS ARABES DE TENNIS

## "Nos athlètes sont en nette progression"

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bouchabou, a estimé, dimanche, que la moisson de 11 médailles (2 or, 5 argent et 4 bronze) remportée lors des Championnats arabes (jeunes) clôturés samedi à Tunis, confirme la "nette progression" des jeunes joueurs et joueuses algériens.

"Nous sommes très satisfaits du parcours de nos représentants à Tunis lors de cette échéance. Nous avons remporté 11 médailles et je peux dire que ce sont des résultats très prometteurs pour ces jeunes qui sont en train de travailler avec un grand sérieux. Ils sont en nette progression sur plu-

sieurs volets. Le tennis algérien est sur une dynamique de victoires", a déclaré le DTN à l'APS à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger lors du retour de l'équipe.

Lors des épreuves individuelles, les Algériens ont décroché 5 médailles (1 or, 3 argent et 1 bronze), avant d'ajouter, samedi, six autres breloques à leur escarcelle dans le "par équipes" (1 or, 2 argent et 3 bronze).

"Il y a une amélioration par rapport à l'édition précédente quand nous avons eu une seule médaille d'or alors que cette année, nous en avons eu deux. J'avoue qu'on aurait pu décrocher plus de médailles d'or dans l'individuel, mais malheureusement, nous

n'avons pas eu de chance dans le tirage au sort", a ajouté le patron de la DTN.

Et d'enchaîner : "Nous avons été parmi les meilleurs pays sur le plan des résultats. La Fédération algérienne a mobilisé tous les moyens pour que ces jeunes puissent montrer leur talent. C'est une satisfaction. Nous devons rester sur cette lancée lors des prochains tournois internationaux, notamment les Championnats d'Afrique des U14."

Treize Algériens, dont cinq filles, ont pris part aux Championnats arabes des jeunes, sous la conduite des entraîneurs nationaux Abdelhafid Ghetas et Fawzi Gafaïti.

CHAMPIONNAT ARABE DE NATATION

## 4 médailles d'or pour les Algériens

La sélection algérienne de natation a décroché quatre médailles d'or lors de la première journée du Championnat arabe des jeunes (garçons et filles) qui se déroule à Rabat, au Maroc (4-7 août).

Dans la catégorie des benjamins (12-13 ans), trois médailles d'or ont été décrochées grâce à la nageuse Alaâ Hamache au 50 m nage libre qui a réalisé un temps de 30.82, Anès Tounsi au 200 m nage libre (2:07.17) et au relais mixte du 4x100 m nage libre avec un temps de 4:09.04.

Chez les minimes (14-15 ans), la sociétaire du GS Pétroliers Meriem Khaldi a brillé en remportant la médaille d'or au 200 m nage libre avec un temps de 2:10.20.

Les épreuves de la première journée du Championnat arabe de Rabat se poursuivent avec la 2e séance programmée pour cet après-midi.

L'Algérie prend part au rendez-vous arabe de Rabat avec 31 nageurs, dont 15 filles, sous la conduite d'un staff technique composé de six entraîneurs et dirigé par le sélectionneur en chef, Ali Maânsri.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA D'AZEFFOUN  
COMMUNE DE AZEFFOUN

### AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale d'Azeffoun lance l'ouverture d'un concours sur titre pour l'accès au grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres condition
Administrateur territorial	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Spécialité 1 : -Sciences juridiques et administratives -Sciences financières Spécialité 2 : -Sciences commerciales -Sciences de gestion Spécialité 3 : Sciences sociales spécialité psychologie du travail et organisations -Sociologie du travail, emploi et organisation -Sciences économiques Spécialité 4 : -Sociologie, métiers de l'administration -Sciences sociales, spécialité démographie Spécialité 5 : -Sciences de l'information et de la communication -Sciences islamiques spécialité charia et droit -Sciences politique	01	APC DE AZEFFOUN	

#### DOSSIER A FOURNIR :

-Demande manuscrite - Copie de la pièce d'identité - Copie du titre ou diplôme exigé auquel sera joint le relevé de note du cursus de formation - Fiche de renseignement dûment rempli par le candidat (à retirer à l'APC ou à télécharger sur le site internet de la DGFP) [www.concours-fonction publique.gov.dz](http://www.concours-fonction publique.gov.dz)

-Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans le grade postulé, invité: à compléter leurs dossiers administratifs des autres pièces notamment - copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifié conforme à l'original - extrait du casier judiciaire en cours de validité- extrait de l'acte de naissance n°13 - 02 certificats médicaux 02 photos d'identité

-Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers de candidats admis aux concours sur titre doivent comporter notamment les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans les spécialités ci-dessus doivent être dûment visées par l'organe de la sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé - une attestation justifiant la période effectuée par le candidat dont le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant - tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant - tous document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant - une fiche familiale d'état civil pour les candidats mariés **NB. :** Le dossier complet doit être déposé au service du personnel de la commune d'Azeffoun dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Midi Libre n° 3762 - Mardi 6 août 2019 - Anep 191 6017 369

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE**  
**Direction de la Santé et de la Population**  
**de la wilaya de Khenchela**  
**EPH/hôpital Ben Bella - Khenchela**  
**N°27/EPHABK/2019**

## AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public Hospitalier AHMED BEN BELLA - Khenchela lance un avis de recrutement dans les grades suivants :

Le grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité	Nombre de poste	Lieu de recrutement	Autre condition
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Diplôme du docteur	En médecine ou d'un titre reconnu équivalent	02	EPH AHMED BEN BELLA KHENCHELLA	/

**Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :**

- 1) Une demande manuscrite
- 2) Une copie de la pièce d'identité
- 3) Une copie du titre, ou d'un diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de note du cursus de formation
- 4) Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat

**Le candidat définitivement admis au concours ou test professionnel doit compléter son dossier par les pièces suivantes :**

- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national, certifiée conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours
  - Extrait de l'acte de naissance n°13
  - Deux certificats médicaux (médecine générale-phtisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé
  - Deux photos d'identité
  - Pour les candidats au concours sur titre ils doivent déposer aussi :**
  - Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité
  - Celle-ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité, pour l'expérience acquise dans le secteur privé
  - Une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif professionnel ou social des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant
  - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité le cas échéant
  - Une fiche familiale, pour les candidats mariés
  - Un extrait du casier judiciaire (B3)
- Les dossiers de recrutement doivent être déposés au niveau de l'Etablissement Public Hospitalier AHMED BEN BELLA - Khenchela PAR VOIE POSTALE DANS UN DÉLAI DE 15 JOURS (J. DE TRAVAIL) à compter de la date de la première parution de cet avis. Les candidats non retenus peuvent déposer leurs recours dans les délais.**

# FELICITATIONS



Le 30/07/2019,  
BOUZIDI MERIEME a fêté son  
8<sup>me</sup> anniversaire.

En cet heureux évènement, toute sa famille lui souhaite un joyeux anniversaire, une longue vie et beaucoup de réussite inshallah  
Ton Papa FARID MADANI



## Cuisine

### Frites au four

#### Ingrédients

5 ou 6 grosses pommes de terre  
3 c. à soupe huile  
Paprika selon goût  
1 à 2 c. à thé de moutarde  
Herbes ou épices (selon vos goûts)  
Sel et poivre



#### Préparation

Préchauffer le four  
Bien peler les pommes de terre et les laver.  
Les couper bien dodues.  
Dans un récipient, mélanger tous les ingrédients.  
Plonger les patates dans le récipient et bien imbiber du mélange.  
Déposer les frites sur une tôle à biscuit recouverte de papier sulfuré. Veiller à ce qu'elles ne se chevauchent pas.  
Faire cuire pendant 20 à 25 minutes en retournant les frites une fois à la mi-cuisson.

### Petits pains aux raisins secs



#### Ingrédients

250 g de farine tamisée + 1 c. à soupe pour le plan de travail  
Une demie c. à café de sel  
1 sachet de levure chimique  
25 g de sucre en poudre  
30 g de beurre fondu + 1 c. à soupe pour le moule  
10 cl de lait  
1 œuf  
Une pincée de cannelle en poudre  
75 g de raisins secs

#### Préparation

Dans une jatte, mélanger la farine, le sel, la levure et le sucre.  
Creuser un puits au centre.  
Dans un bol, fouetter la moitié du beurre avec le lait et l'œuf. Verser dans le puits en mélangeant jusqu'à obtention d'une pâte lisse.  
Sur le plan de travail fariné, la pétrir 5 minutes.  
L'étaler au rouleau en un rectangle de 30 x 23 cm.  
Beurrer un moule carré de 18 cm de côté. Badigeonner la pâte avec le reste de beurre. Rajouter, la cannelle et les raisins secs.  
Rouler la pâte sur elle-même en un boudin de 30 cm de long. Le couper en 9 rondelles égales. Les disposer côte à côte dans le moule. Couvrir d'un linge. Laisser reposer pendant 35 min.  
Préchauffer le four à 190° C (th.6-7)  
Enfourner les pains pour 20 minutes environ : ils doivent être bien dorés. Les laisser refroidir, puis les séparer.

## MASQUES DE BEAUTÉ

# Exfoliez votre visage pour plus d'efficacité

*Un moment de détente, sur votre lit ou dans un bain moussant... Avant de vous jeter sur vos masques et vos rondelles de concombre, soyez intransigeante sur les petits gestes qui prépareront votre peau... dans les règles de l'art.*

### Des soins au quotidien

La première règle à suivre pour optimiser l'effet d'un masque, c'est de bien soigner sa peau tous les jours.

Lait ou pain démaquillant doux matin et soir, gel nettoyant non agressif, lotion tonique pour rafraîchir les peaux mixtes ou grasses, eau de rinçage peu calcaire et une bonne crème de jour hydratante. Votre masque sera alors un luxe et un plaisir pour votre peau saine au quotidien.

### Un gommage pour optimiser l'effet du masque

Pollution, tabac, poussière, maquillage... toutes sortes de dépôts étouffent

vos cellules mortes nuisent à l'éclat de votre teint et freinent le renouvellement cellulaire. Conséquence ? Le vieillissement prématuré ! Le gommage est donc un geste indispensable pour assainir la surface de la peau et idéal avant l'application de votre masque.

### Le principe du gommage

Il élimine les impuretés et les cellules mortes à la surface de la peau et stimule ainsi l'activité cellulaire.

Le teint est plus clair et la peau plus réceptive à la lumière.

Le grain de la peau est affiné et la peau plus douce et lisse.

### Pourquoi avant le masque ?

L'exfoliation débarrasse l'épiderme des peaux mortes, ouvre les pores et accélère le renouvellement cellulaire. Les principes actifs présents dans le masque pénètrent mieux dans la peau.

**Astuce :** Si vous ne voulez pas investir dans un produit de gommage, mélangez trois cuillérées à soupe de yaourt avec deux de sucre. Posez, ce mélange sur le visage et



massez en insistant sur le front, les ailes du nez et le menton. A éviter si vous avez une peau sensible.

## L'art de dresser la table

Avec les éléments les plus simples, une table peut être attrayante, mais il faut qu'elle soit bien dressée.

### Harmonie des couleurs

Indispensable, une gamme de couleurs bien assortie. Sur une nappe blanche, on peut se permettre bien des fantaisies pour la couleur des assiettes. Avec une nappe imprimée, ou même d'un ton uni, à moins que les assiettes ou leurs liserés soient du ton dominant de la nappe, mieux vaut des assiettes blanches.

### Disposition des couverts

Les assiettes ne doivent pas être à moins de 40 cm les unes des autres. On ne pose jamais deux assiettes l'une sur l'autre. Très raffiné par contre, les grandes sous-assiettes qui protègent la table lorsque l'on y pose des assiettes chaudes.

A gauche de l'assiette sera posée la fourchette, les dents contre la nappe. A droite, le couteau, la lame tournée vers l'assiette. Si vous devez servir du poisson, les couverts à poisson seront placés à l'extérieur, à gauche et à droite de la grande fourchette et du grand couteau. La fourchette à huître à droite du couteau à poisson et à l'extrême droite, la cuillère à potage, côté bombé tournée vers le haut.



Si vous assurez vous-même le service, le couteau à fromage et la cuillère à dessert peuvent être mis entre l'assiette et le verre, le manche vers la droite. La lame du couteau du côté de l'assiette, la cuillère, le côté bombé tourné vers le haut. Mais pour éviter d'encombrer la table, mettez-les plutôt sur une table roulante avec les assiettes à fromage et les assiettes à dessert.

Lorsque les couverts sont changés, ceux-ci seront posés par les convives sur leur assiette parallèlement (et non en croix) quand le service du poisson ou du

rôti sera terminé. Le verre à eau sera posé sur la gauche.

### Les serviettes décor

Elles amènent toujours une note de gaieté. De la même couleur que la nappe ou en opposition, serviettes roses pour une nappe blanche, brunes ou vertes pour une nappe rose.

Elles seront pliées en triangles et posées sur l'assiette, pointes vers le haut ou pliées en rectangles et posées à gauche de l'assiette.

### Le charme des fleurs

C'est le bouquet placé au centre de la table qui va faire éclater la beauté de l'ensemble, parce que les fleurs apportent fraîcheur, couleur et vie. Le bouquet devra être suffisamment bas pour que les convives placés en vis-à-vis n'aient pas à se tortiller le cou pour se voir et se parler.

### Des petits riens utiles

Les salières seront mises une à chaque bout de table, si vous êtes nombreux et munies d'une minuscule cuillère.

Vous pouvez aussi mettre des petits beurriers avec leurs couteaux à beurre si vous devez manger des huîtres.

## Trucs et astuces

### Garder le linge bien blanc



Pour éviter que votre linge blanc devienne gris durant le lavage, ajouter à la dose de lessive un sachet de levure chimique.

### Attention aux restes de nourriture



Pour que votre réfrigérateur ne se transforme pas en un dangereux nid à bactéries, un minimum de précautions s'impose donc... A la fin du repas, rangez rationnellement les restes de nourriture avec des mains soigneusement lavées.

### Reboucher un tube de dentifrice sans le bouchon



Le truc le plus simple est de prendre un verre, de le remplir de deux centimètres d'eau et d'y mettre le tube de dentifrice la tête en bas.

Pour les fois prochaines, pensez à garder le bouchon du tube précédant lorsqu'il est fini pour l'utiliser en secours.

### Trucs pour moins transpirer

Tout d'abord, mangez peu salé. Sachez également que les boissons chaudes, comme le thé ou le tilleul, sont plus désaltérantes que des sirops et sodas qui contiennent beaucoup de sucre.



Page animée par  
Ourida Ait Ali

# Mots Fléchés N°3745

inattendu adepte du funboard	↓	trait d'union défonçait	↓	ferment supérieur	↓	port naturel phéno- mène	↓	adorés invocua	↓	infligeras un blocus blaqueras	↓	création	↓	
effaceurs de bosses avalées	→					resserrée	→					velléité	↓	
inscrites ancien bouclier	→					les plus âgées mer grecque	→							
couvent isolé	→		manq- nèse hommes d'état	→		attirance	↓	indice double crochet	→				expéditions	↓
orage	→					expéri- menteras achevées	↓							
toilettes rustiques	→									plat de roulante	→			
mélanger	→							vaque reste utile	→					
inventaire	→	brillante imitation hargnes	→					parts de folklore négation	→			se rend percer	→	
	→			parents (les) grasses volailles	→					outil de soudeur bien tassée	→			
paisible	→	grandir changeait	→					début de gamme pleine de trous	→				extirpe	↓
signées patro- nyme	→					résultats de matches	↓	grandes flaques être diane	→					
	→			produi- ras vite	→			jouer en silence joueuse	→				raison- nables	↓
amure châtier	→			belle réception un ton sous mi	→							petit cube barque	→	
	→					aigle des mers maison du midi	↓					principe taoïste	→	
facile- ment volatiles bavards	→									chefs de paquebot gloussé	→			
	→			fleur dé- corative	→							feuilletée	→	
chefs absolus	→							bien dressées	→					

<b>SUDOKU</b>	<b>N°3745</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 3744</b>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td>6</td><td></td><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>4</td><td>6</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>7</td><td>4</td><td></td><td></td><td>9</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>8</td><td>3</td><td></td><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>9</td><td></td><td>2</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td></td><td></td></tr> </table>			8						2			3		6		7									4	6				7	4			9			2		8			7			1	9	4									6					5		4	1			8	3		6				9		2	6	4	7			<table border="1"> <tr><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>2</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td></tr> <tr><td>9</td><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>2</td><td>6</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td></tr> </table>	6	3	2	1	4	5	7	8	9	7	8	5	2	9	3	1	6	4	1	4	9	7	6	8	3	5	2	9	5	3	8	7	2	6	4	1	8	1	6	4	5	9	2	7	3	2	7	4	3	1	6	8	9	5	4	9	8	6	3	1	5	2	7	3	2	7	5	8	4	9	1	6	5	6	1	9	2	7	4	3	8	<table border="1"> <tr><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>M</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>L</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>Y</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>O</td></tr> <tr><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>J</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>T</td></tr> <tr><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>U</td><td>■</td><td>P</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td></tr> <tr><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>S</td></tr> <tr><td>■</td><td>B</td><td>■</td><td>L</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>O</td></tr> <tr><td>■</td><td>D</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>O</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>O</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>C</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>G</td><td>■</td><td>N</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>■</td><td>T</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>S</td><td>■</td><td>F</td></tr> </table>	■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M	■	E	■	M	■	B	■	R	■	O	■	I	■	L	■	P	■	R	■	E	■	N	■	A	■	I	■	S	■	M	■	E	■	N	■	I	■	E	■	R	■	A	■	R	■	Y	■	E	■	P	■	E	■	N	■	S	■	R	■	I	■	A	■	N	■	T	■	E	■	S	■	E	■	N	■	D	■	R	■	E	■	S	■	S	■	M	■	U	■	T	■	A	■	T	■	I	■	O	■	S	■	N	■	L	■	L	■	E	■	S	■	A	■	M	■	E	■	A	■	T	■	L	■	E	■	T	■	J	■	E	■	T	■	E	■	I	■	N	■	T	■	E	■	G	■	O	■	R	■	U	■	S	■	E	■	R	■	U	■	G	■	O	■	S	■	I	■	T	■	V	■	I	■	T	■	U	■	P	■	E	■	R	■	L	■	E	■	I	■	S	■	E	■	S	■	S	■	B	■	L	■	E	■	S	■	N	■	T	■	E	■	E	■	A	■	I	■	D	■	E	■	R	■	O	■	D	■	R	■	O	■	I	■	T	■	E	■	O	■	A	■	R	■	E	■	C	■	I	■	T	■	E	■	S	■	I	■	G	■	N	■	E	■	R	■	A	■	T	■	E	■	T	■	R	■	A	■	S	■	F
		8						2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
		3		6		7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
						4	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		7	4			9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
2		8			7			1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
9	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	6					5		4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
1			8	3		6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	9		2	6	4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
6	3	2	1	4	5	7	8	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
7	8	5	2	9	3	1	6	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
1	4	9	7	6	8	3	5	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
9	5	3	8	7	2	6	4	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
8	1	6	4	5	9	2	7	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
2	7	4	3	1	6	8	9	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
4	9	8	6	3	1	5	2	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
3	2	7	5	8	4	9	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
5	6	1	9	2	7	4	3	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	E	■	M	■	B	■	R	■	O	■	I	■	L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	P	■	R	■	E	■	N	■	A	■	I	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	M	■	E	■	N	■	I	■	E	■	R	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	R	■	Y	■	E	■	P	■	E	■	N	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	R	■	I	■	A	■	N	■	T	■	E	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	E	■	N	■	D	■	R	■	E	■	S	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	M	■	U	■	T	■	A	■	T	■	I	■	O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	S	■	N	■	L	■	L	■	E	■	S	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	M	■	E	■	A	■	T	■	L	■	E	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	J	■	E	■	T	■	E	■	I	■	N	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	E	■	G	■	O	■	R	■	U	■	S	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	R	■	U	■	G	■	O	■	S	■	I	■	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	V	■	I	■	T	■	U	■	P	■	E	■	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	L	■	E	■	I	■	S	■	E	■	S	■	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	B	■	L	■	E	■	S	■	N	■	T	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	E	■	A	■	I	■	D	■	E	■	R	■	O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	D	■	R	■	O	■	I	■	T	■	E	■	O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	A	■	R	■	E	■	C	■	I	■	T	■	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	S	■	I	■	G	■	N	■	E	■	R	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	T	■	E	■	T	■	R	■	A	■	S	■	F																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													

# La "limite thermique" du corps humain pourrait bientôt être atteinte !

*La canicule a déjà frappé deux fois depuis le début de l'été. Le plus récent épisode a permis d'observer des températures records.*

Tom Matthews de l'université de Loughborough (Royaume-Uni) a été interrogé dans un article publié dans *The Conversation* le 26 juillet 2019. Spécialiste des sciences climatiques, il a rappelé que des températures encore plus folles avaient été relevées à la même période, frôlant les 55°C dans des pays comme l'Irak et le Koweït. Dans sa publication dans la revue *Nature Climate Change* du 22 juillet 2019, Tom Matthews évoque un sérieux danger pour nos organismes. Selon lui, il y aurait de nouvelles combinaisons de conditions climatiques extrêmes. Celles-ci devraient être à l'origine d'une température environnante qui pourrait bien contraindre le corps humain à atteindre sa limite thermique.

## La "limite thermique" de l'être humain

*"Quand la température de l'air*



*excède 35°C, le corps a besoin d'évaporer de l'eau — principalement à travers la transpiration — pour maintenir la température centrale à un niveau sûr",* explique le chercheur.

Or, notre organisme peut assurer ce processus jusqu'à une température du "thermomètre mouillé" de 35°C. En fait, il s'agit tout simplement de la température prise par un thermomètre enveloppé dans un tissu mouillé. Selon le chercheur, cette méthode permet de comprendre l'effet de refroidissement de l'eau qui s'évapore du thermomètre. Celle-ci est d'ordinaire moins élevée que la température rele-

vée par un thermomètre "sec". Par exemple, à une température de 35°C et une humidité relative (quantité de vapeur dans l'air par rapport à la quantité qu'elle peut en contenir) de 75 %, la température au thermomètre mouillé est d'environ 31 °C. En revanche, lorsque l'humidité relative est à 100 %, la température du thermomètre "sec" égale la température du thermomètre "mouillé".

Tom Matthews indique que lorsque la température du thermomètre mouillé dépasse les 35°C, les problèmes commencent. Selon lui, l'air devient saturé en humidité, ce qui ne permet

pas à notre transpiration de s'évaporer. Or, sans aucun moyen d'évacuer la chaleur, la température du corps augmente dangereusement. De plus, ce processus se mettrait à l'œuvre sans prendre en compte le fait de se mettre à l'ombre, de se reposer ou de boire beaucoup d'eau. Les personnes fragiles seraient les plus vulnérables à avoir un réel risque de décès. Par ailleurs, le chercheur explique que certaines régions d'Asie densément peuplées pourraient atteindre cette limite de température avant la fin de ce siècle.

## Des guêpes plus petites à cause du réchauffement climatique

Le réchauffement climatique peut-il avoir une influence sur la taille des êtres vivants ? Nous savons que c'est effectivement le cas chez certains vertébrés. Ainsi, cela se retrouve principalement chez des espèces endothermiques capables de produire de la chaleur grâce à leur activité métabolique. En revanche, peu d'études se sont penchées sur la manière dont les espèces ectothermes (celles qui se réchauffent en s'exposant au soleil) telles que les insectes réagissent à l'augmentation de la température. Pour ces travaux, Carlo Polidori, entomologiste à l'Université de Castilla-La Mancha, en Espagne, s'est concentré avec son équipe sur la guêpe des bois (*Dolichovespula sylvestris*).

Les chercheurs expliquent avoir analysé plus de deux cent échantillons d'insectes conservés au Musée national des sciences naturelles de Madrid pour cette étude. Certains spécimens évoluaient au début du siècle dernier

et jusqu'à 1904 pour le plus ancien. Les spécialistes ont alors mesuré la taille des corps, la largeur des têtes et la taille des ailes de chacune de ces guêpes toutes originaires de la péninsule ibérique. C'est ainsi qu'ils se sont aperçus que plus le temps passait, plus elles rétrécissaient.

En comparant ensuite ces données avec celles du climat de la région, ils ont alors constaté que cette baisse de taille chez les guêpes était corrélée à la hausse des températures.

### Des conséquences comportementales et écologiques

Les chercheurs ne peuvent affirmer à ce stade qu'il y a effectivement une relation directe de cause à effet. Mais si tel est le cas, ils l'expliquent de la façon suivante : le fait d'avoir des températures plus chaudes inciterait les guêpes à se développer de manière plus précoce et plus rapide. C'est ce qui mène finalement à des



spécimens adultes plus petits. Les données suggèrent également que la capacité de thermorégulation des colonies d'insectes sociaux pourrait ne pas suffire face à l'accélération du réchauffement planétaire.

Notons par ailleurs que les ailes de ces insectes semblent se rétrécir plus

rapidement que le reste du corps. Ces impacts morphologiques auront également des conséquences plus globales. Rappelons en effet que même si elles sont généralement détestées, les guêpes jouent un rôle très important sur le plan écologique.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Fibre optique

Inventeur : Pr Narinder S. Kapary Date : 1955 Lieu : Grande - Bretagne

La fibre optique est un fil dont l'âme, très fine, en verre ou en plastique a la propriété de conduire la lumière et sert pour la fibroscopie, l'éclairage ou la transmission de données numériques. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux.



## ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE



21h00



La reine Cléopâtre, au joli nez mais au mauvais caractère, vexée par le mépris d'un certain Jules à son endroit, veut lui prouver que son peuple n'est nullement décadent, comme il ose le prétendre, et décide de faire construire à Alexandrie un magnifique palais et ce en trois mois. Son architecte, Numérobis, est chargé de l'entreprise. Mais, timide et hésitant, Numérobis ne se sent pas capable de relever seul cette gageure. Malgré l'éloignement, il se rend alors en Armorique, dans un lointain petit village où vit le célèbre mage Panoramix. C'est ainsi que Panoramix, Obélix et Astérix, accompagné de son fidèle Idéfix, partent sur les mers pour gagner Alexandrie

## HISTOIRE INTERDITE



21h00



Le 6 juin 1944, le débarquement allié en Normandie, est un tournant de la Seconde guerre mondiale. L'opération Overlord a été une bataille navale, logistique, aérienne et terrestre titanesque. Mais ce que l'on sait moins, c'est que le Débarquement en Normandie, un pari très risqué, a bien failli être un fiasco. Les Alliés ont eu recours à des actes de bravoure méconnus, au sacrifice de certains héros oubliés et, surtout, à une incroyable opération d'intoxication, Fortitude, qui leur permettra de tromper Hitler lui-même sur le lieu de l'invasion. Cette face cachée du débarquement est raconté en collaboration avec Olivier Wieviorka, historien spécialiste de la période

## PLANÈTE ANIMALE



21h00



Des plus hautes montagnes aux îles les plus lointaines, des jungles les plus luxuriantes aux déserts les plus arides, le film se concentre sur des habitats emblématiques des animaux et s'efforce d'offrir une expérience unique de la vie dans ces étendues sauvages. Les documentaristes ont ainsi pu marcher sur les pas de différentes espèces, voyageant en leur compagnie pour découvrir leur monde. L'occasion de saisir les drames qui se jouent dans les recoins les plus sombres des jungles les plus denses. Enfin, des caméras ont pu observer la vie de certaines créatures et leurs comportements qui, jusqu'ici, étaient quasiment impossibles à filmer, dans des lieux restés inaccessibles jusqu'alors

## LA STAGIAIRE



21h00



Une jeune femme est retrouvée morte dans une ruelle, pas loin d'une inscription sur un mur, où l'on peut lire : «Mort aux homos». La victime, issue de la bourgeoisie marseillaise, était en conflit avec les membres de sa famille, notables de la région qui supportaient mal la revendication de son orientation sexuelle



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## VIËTNAM



21h00



Retour sur la guerre du Viêtnam, qui fit plus de trois millions de morts. C'est au terme d'une guerre longue et brutale que les révolutionnaires indépendantistes du Viêt-minh, menés par Hô Chi Minh, mirent fin à près d'un siècle de domination coloniale française. Les accords de Genève, signés après la chute de Diên Biên Phu en 1954, divisèrent le pays en deux. Au Nord, le Viêt-minh communiste, soutenu par la Chine et l'URSS, voulait réunifier le pays tandis qu'au Viêtnam du Sud, pris dans la logique d'une guerre froide qui s'intensifiait, les États-Unis apportaient leur soutien au régime autoritaire du président Diêm

LES COPAINS D'ABORD  
CHANTENT L'ÉTÉ

21h00



Pour cette cinquième édition, «Les copains d'abord» se sont retrouvés autour de Shym et d'Antoine Duléry pour ponctuer l'été de refrains porteurs de moments inoubliables. Outre les Los Del Río, Claudio Capéo, l'ancien candidat de «The Voice 2016» était aussi présent. Sans oublier les lumineuses Julie Zenatti, Elisa Tovati et Nawel Ben Kraiem, qui font couler leur voix le long du fleuve «Maritza» jusqu'à la mer Méditerranée, alors que, sur fond de rythmes sensuels et latinos, Benjamin Biolay proposait des reprises mémorables... À l'affiche également : Amir, Kids United, Michel Fugain, Alma, Vianney, Slimane, Joyce Jonathan, Amadou & Mariam, Yannick et bien d'autres encore

C'EST QUOI CETTE  
FAMILLE ?

21h00



Bastien, 13 ans, est au centre d'une famille recomposée : 6 demi-frères et soeurs, 8 «parents» et autant de maisons. Son emploi du temps familial est bien plus complexe que celui du collège... Alors, trop c'est trop : les enfants décident de faire leur révolution et inversent les règles. Tous ensemble, ils squattent un grand appartement, et ce sera désormais aux parents de se déplacer !

JE SUIS UNE  
CÉLÉBRITÉ,  
SORTEZ-MOI DE LÀ !

21h00



Onze célébrités venant de différents univers ont accepté de sortir de leur zone de confort pour le bien d'associations. Pendant plusieurs semaines, elles vont se retrouver dans un campement précaire, en pleine jungle, au sud du parc Kruger en Afrique du Sud. C'est dans ce cadre magnifique, avec des paysages à couper le souffle et entourés d'animaux sauvages, que ces célébrités vont tester leur courage, repousser leurs limites, aussi bien physiques que mentales, et enchaîner au fil des jours plusieurs épreuves très spectaculaires pour tenter d'engranger un maximum de gains pour les associations qu'elles défendent. Qui sera le grand gagnant ?

# HEIDI KLUM

MARIÉE SPECTACULAIRE À CAPRI, ELLE A DIT OUI À TOM KAULITZ

Ils ont vu les choses en grand ! Entourés de leur famille et de leurs amis, Heidi Klum et Tom Kaulitz se sont dit "oui" sur un yacht au coucher du soleil. Bill Kaulitz, le frère du marié, a officié la cérémonie. Les doubles-mariages ont la cote auprès des stars. Comme Joe Jonas et Sophie Turner, qui s'étaient unis une première fois à Las Vegas avant de renouveler leurs vœux dans le sud de la France, Heidi Klum et Tom Kaulitz se sont encore dit "Je le veux", probablement en allemand ("Ja, ich will"), cinq mois après leur mariage secret.



## MEGHAN MARKLE

**A 38 ANS : HARRY LUI DÉDIE QUELQUES MOTS D'AMOUR**

Sur le compte Instagram du duc et de la duchesse de Sussex, d'abord un message très officiel : "Souhaitons à son altesse royale la duchesse de Sussex un très joyeux anniversaire." Ces quelques mots sont suivis par ceux, beaucoup plus personnels, d'Harry : "Joyeux anniversaire à mon incroyable épouse. Merci de m'avoir rejoint dans cette aventure. Love, H."



## CHRISTINA MILIAN

**ELLE ATTEND UN BÉBÉ**

Christina Milian l'a annoncé sur Instagram, elle attend un bébé avec M. Pokora pour l'année prochaine, en 2020. Heureuse et très amoureuse de son homme, la chanteuse est plus sublime à chacune de ses apparitions. L'occasion de découvrir son joli "baby bump" prendre forme...

Fajr	04h18
Dohr	12h54
Asr	16h41
Maghreb	19h53
Icha	21h22

## EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# ZETCHI SUR LES TRACES DE LA NOUVELLE PÉPITE ALGÉRIENNE DE LIVERPOOL

Après l'expérience réussie de la pépite Ismaël Bennacer, brillant avec l'équipe nationale lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations, le président de la Faf, Kheireddine Zetchi, serait tenté d'une nouvelle pépite franco-algérienne qui commence à s'illustrer avec Liverpool. En vue de renforcer l'équipe nationale, la Fédération algérienne du football serait sur les traces de la jeune pépite algérienne de Liverpool Yasser Larouci (18 ans), a indiqué, d'ailleurs, le site spécialisé *Koora*. Ces belles performances avec

l'équipe première de Liverpool durant la préparation estivale, l'ancien haurais ont suscité l'intérêt de Kheireddine Zetchi. Ce dernier le suit de près et envisagerait de le rencontrer pour une éventuelle sélection, précise la même source.

### La France peut barrer la route...

Le natif d'El-Oued fait, ces derniers jours, parler de lui non seulement en Angleterre, sinon en Algérie et aussi en France. Cet effet, il est à signaler "la DTN de la Fédération française de football

envisagerait de le convoquer en sélection espoirs en prévision des Jeux Olympiques de Tokyo 2020", souligne des médias français. C'est pour quoi la Fédération algérienne devrait s'activer sur le dossier de cette pépite qui enrichirait, sans doute, les Verts. D'ailleurs, pourquoi ne pas le convoquer en vue du prochain stage de l'équipe nationale des moins de 23 ans, prévu septembre prochain pour affronter le Ghana au 3<sup>e</sup> et dernier tour des qualifications aux JO de Tokyo



## UN JEUNE GARÇON FROIDEMENT ÉGORGÉ À ALGER EFFROYABLE !

Un meurtre d'une violence inédite! Un petit garçon est mort hier soir égorgé ! Un crime macabre qui vient ébranler le silence précaire de la ville de Bouzareah. C'est un terrible drame qui s'est déroulé dimanche soir ! Un enfant de douze ans a été retrouvé égorgé sur les hauteurs d'Alger, a rapporté hier un site d'information. Les circonstances de ce crime ne sont pas encore déterminées. Selon cette source, l'assassin a été identifié. C'est un voisin qui a commis cet acte odieux ! Il lui a tranché la gorge froidement, laissant ce petit baigner dans son sang! Le criminel est un père de famille, précise cette source. Cet événement tragique a soulevé l'indignation et la colère des habitants de cette ville. Dans un passé récent, Alger et tous le pays a été ébranlé par l'assassinat du jeune étudiant de médecine, Assil qui avait à peine 21 ans. Assil a été égorgé sauvagement en février dernier, un dimanche soir, dans sa résidence universitaire à Ben-Aknoun.

### OOREDOO

## Nikolai Beckers, nouveau directeur Général

Le groupe Ooredoo a annoncé la nomination de Nikolai Beckers au poste de directeur général de Ooredoo Algérie. A cette occasion, Son Excellence Sheikh Saud Bin Nasser Al Thani, président du conseil d'administration du groupe Ooredoo, a déclaré : "Nous sommes ravis d'accueillir M. Nikolai Beckers au sein de Ooredoo et lui souhaitons le succès et la réussite durant cette importante période, qui connaît beaucoup de changements et de défis dans le secteur des télécoms." M. Nikolai Beckers possède plus de vingt ans d'expérience dans le secteur des télécoms et des technologies de l'information et de la communication. Disposant de grandes capacités managériales, il a dirigé avec succès nombre d'entreprises multinationales en Europe et en Asie, entre autres Deutsche Telekom en Indonésie, aux Philippines ainsi qu'en France et T-Online France. M. Nikolai est titulaire d'un MBA en management des Affaires de l'université de Cologne, en Allemagne.

### A propos du groupe Ooredoo

Ooredoo est un groupe mondial des télécommunications opérant au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et au Sud-Est asiatique. Il offre ses services à ses clients particuliers et entreprises dans une dizaine de pays. Ooredoo est un leader dans la fourniture d'une expérience Data à travers un large contenu et des services développés via ses réseaux fixe et mobile. Au 31 décembre 2018, les revenus de Ooredoo ont atteint 30 milliards de riyels qataris. Ses actions sont cotées à la Bourse du Qatar Qatar Exchange et à la Bourse d'Abou-Dhabi, Abu Dhabi Securities Exchange.

## COMMUNITY SHIELD

# GUARDIOLA EXPLIQUE POURQUOI MAHREZ N'A PAS JOUÉ CONTRE LIVERPOOL

Riyad Mahrez était prêt à disputer le Community Shield remporté dimanche par son équipe de Manchester City face à Liverpool. Mais Pep Guardiola a préféré ne pas l'utiliser car il y avait "un risque antidopage".

Riyad Mahrez, récent vainqueur de la Can avec l'Algérie, n'a pas disputé le premier match officiel de son équipe, Manchester City,

dimanche, face à Liverpool, à l'occasion du Community Shield. Pourtant il était prêt, mais son entraîneur, Pep Guardiola s'est voulu prudent. "Riyad m'a appelé et dit : - Je veux jouer contre Liverpool -. Je lui ai répondu : - Tu es plus que le bienvenu -. Mais nous ne savons pas ce qu'il avait pris... comme médicaments", a expliqué Guardiola à

l'issue de la victoire de City sur les Reds (1-1, 5-4 aux t.a.b.). "Par conséquent, il existe un risque au contrôle antidopage parce que nos médecins ne savent pas exactement quels médicaments il avait pris. Heureusement, il sera de retour face à West Ham (pour la première journée de Championnat) et tout sera normal à l'avenir", a ajouté le technicien catalan.

## VISA POUR LA TURQUIE

# NOTE IMPORTANTE DU NOUVEAU PRESTATAIRE

La société Gateway Management Logistics, nouveau prestataire chargé de la réception des demandes de visa pour la Turquie en Algérie, a publié samedi un communiqué adressé aux demandeurs de visa. Le prestataire y évoque des "complications" au sujet du visa électronique pour la Turquie et apporte des précisions sur les demandes de ce type de visa en Algérie.

### Voici le contenu du communiqué :

**"Cher peuple algérien ;**  
Comme vous le savez, notre société Gateway Management continue à fonctionner comme un centre de demande de visa turc autorisé dans toute l'Algérie. Il y a eu quelques complications

au sujet de C1 visa électronique de la Turquie de nos jours. Nous acceptons les demandes C1 tant de la part des agences que les demandes individuelles pour éliminer cette confusion qui cause votre confusion. Si vous apportez les documents nécessaires énumérés ci-dessous, vos demandes seront faites à partir de nos bureaux. Vous pouvez venir directement à nos bureaux sans prendre rendez-vous pour votre demande de visa C1 électronique.

### Documents nécessaires

- Passeport valide
- Photos biométriques
- Réservation de vol (départ-retour)
- La réservation d'hôtel

- Document de travail
- Déclaration de la banque
- Autres pièces justificatives (titre de propriété, permis de conduire, visas plus anciens, etc.)
- Assurance voyage (que vous pouvez obtenir de nos bureaux)

### Nos bureaux

- ALGER OFIS : Cité Bouteldja Houidef, n° 01, Ben-Aknoun, Alger
- ORAN OFIS : Cité el-Othmania (Ex-Maraval), Angle C, Oran
- CONSTANTINE OFIS : 01, rue Barkat-Lakhdar, Constantine.

### Note :

La validité du visa C1 est de 60 jours, la durée du séjour en Turquie est de 30 jours.